

1250% Bons du trésor Mexicain
 annuel
 50.000\$ US minimum 6 mois
 Sujet à modification sans préavis
659-4960
 ScotiaMcLeod

LE SOLEIL

LOU-TEC
 LOCATION D'OUTILS
 QUÉBEC 871-6363
 LEVIS 835-3342
 STE-FOY 683-3333
 ST-GEORGES 228-1718
 BEAUPORT 663-7383
 ST-ANSELME 885-4468

MERCREDI 19 OCTOBRE 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 288
 54 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50
 Plus TPS
 T.V.G. 0.24 3.98

MONTREAL-OTTAWA 60c
 Plus TPS
 T.V.G.

50c
 Plus TPS
 T.V.G.

QUÉBEC

Couleurs locales



Marier une «locale» n'est pas évident

Le célibataire Pho Chau Dinh, 36 ans, note qu'il y a peu de Vietnamiennes seules à Québec et qu'épouser une locale n'est pas évident. **A-12**

LE SPORT

La maîtresse Boucher refuse un compromis

Le comité de survie de l'anneau de glace de Ste-Foy n'a pas obtenu les résultats escomptés lors de sa rencontre avec la maîtresse Boucher. **S-7**

L'ÉCONOMIE



Trois litres d'essence aux 100 kilomètres

Cette voiture dont la consommation est de trois litres aux 100 kilomètres a été mise au point par Chrysler, Ford et General Motors. **A-3**

Gendron promet un débat sur l'énergie

Il y aura un débat sur les choix énergétiques du Québec dès cet hiver, promet le ministre des Ressources naturelles, François Gendron. **B-14**

LES ARTS

Les «Grands procès» au petit écran

Les horaires télé seront dans les patates, la semaine prochaine, afin de réserver une place de choix à la série les «Grands procès». **B-8**

LA RÉGION

La SQ était justifiée «d'envahir» les Hell's

La perquisition «fracassante» de la SQ, en 1988, au local des Hell's Angels, à Saint-Nicolas, était justifiée, selon la cour supérieure. **A-3**

On lui a inutilement mutilé l'estomac

Un citoyen réclame 131 000 \$ à l'hôpital Laval et quatre de ses médecins spécialistes pour lui avoir inutilement enlevé plus des deux tiers de l'estomac. **A-3**

L'INDEX

Annonces classées	C-2 à C-5
Arts	B-7 à B-9
Bridge	C-5
Décès	C-6 et C-7
Économie	B-10 à B-14
Éditorial	A-14
Horoscope	C-6
Le Monde	C-1
Michel Vastel	A-14
Où aller à Québec	B-7
Québec et l'Est	B-1 à B-3
Une place au soleil	B-5
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Nuageux avec quelques éclaircies, maximum 13. **S-16**

Réduction du déficit: tous devront payer

OTTAWA — Des taux d'intérêt beaucoup plus élevés que prévu forceront le gouvernement fédéral à comprimer ses dépenses de près de 10 milliards \$ au cours des deux prochains exercices financiers s'il veut atteindre son objectif de réduction du déficit.

par JOEL BELLAVANCE
 de la Presse canadienne

Réitérant son intention de ramener ce boulet financier à 25 milliards \$ d'ici à 1996-97, soit l'équivalent de 3 % du produit intérieur brut, le ministre des Finances, Paul Martin, a indiqué, hier, que de nouvelles compressions seront nécessaires s'il veut y parvenir.

Disant préférer réduire les dépenses de l'État plutôt que d'augmenter le fardeau fiscal des contribuables, M. Martin a précisé que ces compressions devront être de l'ordre de 3,1 milliards \$ dans son prochain budget et de 6,3 milliards \$ en 1996-97.

«Les Canadiens vivent selon leurs moyens. Les gouvernements devraient faire de même. Cela veut dire dépenser moins. Nous avons établi ce précédent dans notre dernier budget. Et nous continuerons dans cette voie», a déclaré le ministre.

Les contribuables auront la chance de faire valoir leurs opinions au cours des prochaines semaines devant le comité des finances qui tiendra des audiences sur cette question dans l'ensemble du pays.

Au cours du dernier exercice financier, le gouvernement fédéral a accusé un déficit record de 42 milliards \$. Cette année, ce déficit devrait s'élever à 39,7 milliards \$, comme prévu dans le dernier budget, de sorte que la dette accumulée atteindra les 548 milliards \$ à la fin du présent exercice financier.

Il y a 20 ans, la dette accumulée du Canada n'était que de 25 milliards \$. «Notre souveraineté économique est compromise. Il faut prendre des mesures financières décisives», a déclaré le ministre Martin, qui a fait hier une mise à jour de la situation économique et financière du pays.

Soutenant qu'une réduction du déficit stimulerait la croissance économique, M. Martin n'a pas indiqué où seront effectuées les compressions, mais il a clairement laissé entendre que tout le monde en ressentira les effets. «Le déficit est le problème de tous. Nous devons tous participer à sa solution», a-t-il dit.

Dans les documents distribués hier, il laisse toutefois planer la possibilité d'instaurer un ticket modérateur sur certains services, de privatiser des éléments d'actif de l'État, d'abolir certains programmes et de remettre aux provinces la responsabilité d'autres programmes.

Les députés bloquistes du comité des finances ont de nouveau accusé le ministre Martin de vouloir redresser la situation financière du pays sur le dos des démunis.

Ils ont aussi formulé sept suggestions qui, selon eux, permettraient de réaliser des économies de 12 milliards \$: dégraisser l'État, mettre un terme aux chevauchements, recouvrer les mauvaises créances, réduire le budget de la défense de 1,6 milliard \$, imposer les fiducies familiales, entre autres choses.

Taxant les députés bloquistes de «démagogues», M. Martin a rétorqué qu'il avait déjà entrepris de réduire les abris fiscaux et qu'il comptait éliminer aussi les dédoublements.

Le déficit étant une de ses questions de prédilection, le chef du Parti réformiste, Preston Manning, s'est dit heureux que le ministre des Finances fasse de la lutte du déficit sa priorité, mais il a soutenu que les efforts de M. Martin étaient insuffisants.

Chronique de Michel Vastel en page A-14

Vol au colis piégé



Un voleur a utilisé un présumé «colis piégé» avant de menotter un employé du bureau de poste (à droite) et fuir avec un sac rempli de timbres et d'argent, hier, rue Saint-Pierre, à Québec. Les artificiers de la SQ ont disposé du colis qui contenait une brique et du papier.

Page A-2



Le Soleil, Patrice Laroché

Interdit aux bars de servir un client éméché

QUÉBEC — Si la preuve est faite qu'un bar a servi un client éméché, il peut perdre temporairement son permis d'alcool; et même le perdre pour toujours advenant que ce soit chez lui une habitude.

par ALAIN BOUCHARD
 LE SOLEIL

C'est sur ce fond de loi que la discothèque Chez Dagobert, de la Grande Allée à Québec, fait partie de l'enquête policière actuellement en cours à propos des deux jeunes filles qui ont été tuées la semaine dernière lors d'un accident automobile.

«C'est à la fois avec le rapport de police et celui du coroner que nous évaluons la situation, a indiqué hier au SOLEIL le directeur de la Régie québécoise des permis d'alcool. En cas de faute, a expliqué M. Ghislain Laflamme, il peut y avoir amende, suspension de permis, révocation dans un cas extrême, ou d'autres mesures punitives correctrices, comme par exemple l'obligation de donner des cours de prévention au personnel.»

M. Laflamme s'est dit non surpris, dans ce contexte, de voir la direction de Chez Dagobert procéder à une enquête interne à propos de l'affaire en cause. Elle est pratiquement tenue de le faire en vertu même de la présence policière dans le dossier.

Plusieurs permis ont déjà été suspendus au Québec pour cette raison, notamment celui de l'hôtel La Normandie, de Drummondville.

M. Laflamme rappelle que la Régie pilote un programme d'éducation scolaire antialcool de 1 million \$ qui s'appelle Educalcool. La Société de l'assurance automobile (SAAQ) offre des cours de prévention aux serveurs et serveuses de bar: qui servir et ne pas servir, quand arrêter ou continuer, quoi faire avec les buveurs à problèmes.

Autre texte en page A-15

Le Canada a financé des espions au service de Margaret Thatcher

Le «French Problem» s'intéresse exclusivement au Québec

OTTAWA — Les contribuables canadiens ont financé des opérations d'écoute électronique en

Angleterre contre certains ministres britanniques au bénéfice de Margaret Thatcher, en 1983, révèle un

ex-employé du Centre de la sécurité des communications (CST) du Canada.

par FRANÇOIS FOISY
 Le Droit

De plus, des hommes travaillaient également dans une branche du CST nommée «French Problem», mise sur pied expressément pour scruter les activités des souverainistes québécois.

C'est pour dévoiler aux Canadiens la vraie nature des activités des services secrets que Mike Frost dit avoir publié, cette semaine, *Moi, Mike Frost, espion canadien*, sous la plume de Michel Gratton, journaliste au quotidien Toronto Sun et journaliste du Droit durant 13 ans au cours de la décennie 70 et au début des années 1980.

Dans l'ouvrage, l'ex-employé du CST, de 1972 à 1990, affirme qu'un certain nombre d'espions auraient pratiqué l'écoute électronique dont la cible était le gouvernement de René Lévesque, avant et même après la tenue du référendum de 1980.

Selon M. Frost, la section «French Problem» serait toujours en activité et pourrait même être plus imposante que jamais, à quelques mois du référendum promis par le premier ministre québécois, Jacques Parizeau.

Joint par Le Droit, hier, à Otta-

wa, Michel Gratton a qualifié la rédaction de l'ouvrage de «job la plus tough que j'ai jamais faite dans ma vie». «Apprendre que nos propres fonctionnaires aient accepté d'aller en Angleterre faire de l'espionnage pour des raisons partisans, pour moi, c'était une chose digne des romans-fiction, a-t-il dit. Tout ça parce que l'agence britannique ne voulait pas le faire.»

Dans le cadre de cette opération, les agents canadiens auraient secrètement écouté des conversations personnelles de certains ministres britanniques, que le premier ministre Thatcher soupçonnait de ne pas «être de son bord».

M. Gratton a également expliqué avoir été secoué en prenant connaissance des abus pratiqués par les employés du CST au cours de certaines opérations. «Ce qui m'a brassé le plus, c'est de me rendre compte que ces gens-là, qu'on ne connaît absolument pas, peuvent envahir nos vies tellement facilement.»

Mike Frost affirme que les Américains espionnaient des conversations privées canadiennes grâce à des équipements installés sur le toit de l'ambassade des États-Unis, située sur la rue Wellington.

Autre texte en page A-7

Voiture à coût partagé



La coopérative québécoise de partage d'automobiles Auto-Com compte 34 membres et dispose d'un parc de six véhicules, raconte le d.g. Benoît Robert.

Page A-3

FAITS DIVERS

La police épingle les présumés voleurs de St-Antoine-de-Tilly

QUÉBEC — Les policiers de la Sûreté du Québec ont retracé, lundi, les deux individus qui avaient pris le large dimanche à la suite d'un vol à Saint-Antoine-de-Tilly. L'un d'eux a été formellement accusé, hier, au palais de justice de Québec.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Christian Morneau, 27 ans, de Saint-Étienne, s'est présenté au quartier général de la SQ, hier matin, en compagnie d'un avocat. Il a été interrogé avant de prendre la direction du palais de justice où il a fait face à des accusations de voies de fait avec lésions corporelles et vols par effraction.

Son comparse de 20 ans, de Bernières, sera accusé ultérieurement par voie de sommation, d'effraction et vol. Il a été rencontré lundi par les enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne qui ont établi qu'il aurait participé aux vols, mais pas aux scènes de violence qui ont suivi.

Le troisième lascar, Richard Gaudreault, 34 ans, de Bernières, est gardé à vue dans un hôpital de

Québec. Il se remet d'une intervention chirurgicale après avoir été atteint à une jambe par une décharge de fusil de chasse de calibre #410. Un mandat d'arrestation lui a été signifié lundi à l'hôpital. Il demeurera sous observation jusqu'à ce que son état de santé lui permette de comparaître pour voies de fait avec lésions et vols par effraction.

Claude et Renée Lessard, les propriétaires du chalet de la Pointe Aubin, se remettent de leurs blessures. L'homme a subi diverses contusions et une profonde entaille au cuir chevelu qui a nécessité 17 points de suture. Sa femme a eu le nez fracturé par un coup de poing et a été frappée à plusieurs reprises.

Durant la nuit de dimanche, les Lessard, qui avaient passé le week-end à leur chalet de Saint-Antoine-de-Tilly, ont été éveillés par les aboiements de leur chien. Ils ont aperçu deux hommes en train de cambrioler le cabanon, et un troisième les attendant dans un véhicule 4X4 garé sur la plage. Les propriétaires ont alors saisi chacun une arme, il y a eu bagarre, la dame a été désarmée et frappée à coups de poing, mais son mari, atteint d'un coup de crosse, a réussi à tirer en direction de l'un des voleurs et à le blesser.



Disparus, fantômes et pierres tombales !

Quelle ne fut pas la surprise de Sylvain Pageau, de l'avenue Beaumont, à Charlesbourg, de constater, à son lever hier matin, que ses fantômes, ses pierres tombales et les cinq projecteurs qui éclairaient son décor d'Halloween avaient disparu, grâce aux bons soins de petits gredins. « L'an passé, je me suis fait voler une main sur un cercueil, cette année mes fantômes et mes pierres tombales ont disparu. Ils m'ont donné le coup de grâce, c'est fini cette année ! » a lancé M. Pageau, qui n'en revenait pas de la malveillance des voleurs. L'homme, pourtant, avait toutes les raisons de se réjouir puisqu'il était parmi les gagnants d'un concours lancé par TQS.

Abus sexuels à St-Paul-du-Nord

Le ministère public en appelle de la libération des accusés

QUÉBEC — Le ministère public n'a pas tardé à réagir à la mise en liberté, par la cour d'appel, des sept adultes condamnés pour les agressions sexuelles survenues à Saint-Paul-du-Nord et à Sault-au-Mouton. Le juge en chef du Québec, M. Claude Bisson, sera saisi dès jeudi prochain d'une demande de révision de cette décision.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

En même temps, une requête identique sera faite dans le dossier de René Vallée, l'homme d'affaires de Sainte-Anne-de-la-Pérade laissé en liberté par la cour d'appel après avoir été reconnu coupable de plusieurs accusations de sodomie sur un jeune garçon. Dans les deux cas, un juge de la cour d'appel a permis aux condamnés de demeurer en liberté en attendant que leur pourvoi en cour d'appel soit entendu.

La procédure prévoit que le ministère public s'adresse d'abord au juge en chef de la cour d'appel

pour lui demander de désigner trois juges qui, éventuellement, entendraient les arguments à l'encontre de la mise en liberté des condamnés. Si le juge Bisson accède à la requête, l'audience devant trois juges pourrait avoir lieu dès le 7 novembre.

Entre-temps, les cinq hommes et deux femmes de Saint-Paul-du-Nord et de Sault-au-Mouton se trouvent en liberté à condition de ne pas se trouver seuls en compagnie de personnes d'âge mineur. Cette condition, cependant, ne s'applique pas aux parents séparés de trois des victimes. Leur mère a même été autorisée à retourner vivre avec deux d'entre eux.

Il assaille un employé de Postes Canada et laisse un colis suspect

QUÉBEC — Les artificiers de la Sûreté du Québec ont rapidement disposé hier soir d'un colis suspect abandonné par un voleur vers 17 h 20 hier, à la succursale de la Société canadienne des postes, au 105, rue Saint-Pierre dans le Vieux-Port. Le malfaiteur, qui s'est fait passer pour un client prétextant vouloir poster le fameux paquet, a déposé le colis sur la balance du comptoir puis a assailli l'employé des postes alors qu'il avait le dos tourné.

par ISABELLE JINCHÉREAU
LE SOLEIL

Il l'a ensuite menotté à la porte de la voûte puis a fait une petite tournée des tiroirs, remplissant un sac de timbres et d'argent. L'individu, un homme de 32 ans aux cheveux noirs, mesurant 1,73m, s'est enfui à pied et n'a pas été retracé, malgré le ratissage effectué par les policiers.

La victime, un homme de 40 ans, n'a pas été molesté. L'employé a réussi à se défaire rapidement de son bracelet métallique artisanal et a immédiatement alerté les policiers de Québec. À leur arrivée, les patrouilleurs ont été intrigués par le colis suspect pesant 3,8 kilos, toujours installé sur la balance. « Ça laissait présager

que ça pouvait peut-être contenir une charge explosive », expliquait hier soir le policier Jean Minguy. Ne voulant prendre aucune chance, les agents ont communiqué avec les spécialistes de la Sûreté du Québec.

Un périmètre de sécurité est installé entre 18 h et 19 h 30 dans le secteur commercial des rues Saint-Jacques, Dalhousie et Saint-Pierre et quelques évacuations seulement sont effectuées. Un artificier protégé par un scaphandrier et équipé d'un canon à jet d'eau neutralise finalement le colis, composé de briques entourées de papier journal. L'inventaire de la marchandise volée n'avait pas encore été complété par les enquêteurs du bureau des postes au moment d'écrire ces lignes.

■ Gare au feu en forêt!

RIMOUSKI — Les forêts de feuillus du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Baie-des-Chaleurs, demeurent très vulnérables aux feux de forêt en raison de beau temps qui persiste. Depuis le jeudi 13 octobre, huit feux de forêt ont noirci les boisés du Bas-Saint-Laurent et de la Baie-des-Chaleurs. Le plus important est celui de Dégelis, qui a été éteint hier après-midi et qui a ravagé sept hectares de forêt. Le problème réside surtout du tapis forestier. Même si le temps est frais, le combustible de surface est principalement composé de feuilles mortes qui s'assèchent très rapidement sous l'effet du soleil et du vent. Depuis les derniers jours, la Société de protection des forêts contre le feu effectue des patrouilles aériennes de détection de façon systématique. Mais il n'est pas question, du moins pour le moment, d'interdire la forêt aux chasseurs et aux villégiateurs. Par contre, aucune permis de brûlage n'est émis en forêt et à moins de 150 mètres des forêts.

L E T R E N T E E T U N[®]



PURE LAINE

LE POLO SHETLAND BROSSÉ
55.95

NOUVELLE TEXTURE, NOUVEL ASPECT DE LA PURE LAINE SHETLAND BROSSÉE, DU MOTIF JACQUARD DE TYPE ALPIN DANS DES COLORIS DOMINANTS DE PAIN D'ÉPICE ET BORDEAUX. M.G.T.G.



PEAU DE PORC

LES GANTS ÉCUSSON CANARD
25.00

DE CHAUDS GANTS EN PEAU DE PORC SOUPLE ENTIÈREMENT DOUBLÉS DE LAINE BROSSÉE. ÉCUSSON BRODÉ CANARD SUR POIGNET EXTENSIBLE. NOIR, CHOCOLAT, COGNAC, FORÊT, MARINE. P.M.G.T.G.



DOUBLURE PELUCHEUSE

LE PARKA SUÈDE CARREAUX
249.95

NOUVELLE TEXTURE, EMPIÈCEMENTS SUÈDE IMPRIMÉ CARREAUX AGENCÉS AU SUÈDE UNI POUR UN PARKA SIMPLE BOUTONNAGE, GRANDES POCHE BIAIS, COMBINAISON DE COGNAC OU VERT MOUSSE. M.G.T.G.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 18-10-94

5-5-6

0-8-5-4

BANCO

tirage du 18-10-94

1-2-5-7-8-14-15-20-29-34-38

44-45-47-50-51-58-64-66-68



la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

À l'hôpital Laval

Quatre médecins poursuivis pour abus du scalpel

QUÉBEC — Un citoyen de Lacolle intente une poursuite de 131 000 \$ contre l'hôpital Laval et quatre de ses médecins spécialistes pour lui avoir inutilement enlevé plus des deux tiers de l'estomac lorsqu'ils l'ont cru atteint d'un cancer.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

L'affaire s'est produite en septembre 1991 quand M. Jean-Paul Minguy a été hospitalisé après s'être présenté à l'urgence de l'hôpital Laval. Trois jours plus tard, un

chirurgien diagnostiquait une tumeur gastrique et procédait immédiatement à l'intervention chirurgicale. Pour les avocats du patient, il n'y avait alors aucune urgence de l'opérer.

Quoi qu'il en soit, au cours de l'intervention, le chirurgien fait un

prélèvement de la tumeur et l'envoie à un pathologiste qui, après examen, conclut à une tumeur maligne. Verbalement, un autre pathologiste indique au chirurgien que le patient est atteint d'une forme de cancer à l'estomac. C'est alors que s'effectue l'enlèvement de plus des deux tiers de l'estomac.

Or, quelques jours plus tard, le pathologiste procède à une nouvelle analyse du prélèvement et,

cette fois, il révisé son diagnostic, concluant simplement à une tumeur bénigne. Trois semaines après, le chirurgien informe le patient qu'il n'a jamais eu de cancer, d'où la poursuite de ce dernier pour avoir subi cette opération « très mutilante et inutile ».

Aux deux pathologistes, au chirurgien et à un gastro-entérologue, il reproche surtout de ne pas avoir fait les examens appropriés ainsi que d'avoir agi avec précipi-

ation et négligence. En outre, les médecins, soutiennent les avocats, ont omis de valider leur diagnostic et n'ont pas informé le patient des options possibles.

Enfin, ils n'auraient pas vraiment obtenu le consentement éclairé du patient à son opération. Quant à l'hôpital Laval, on lui reproche de ne pas avoir fait conserver les lames de pathologie de l'examen alors que, affirment les avocats de M. Minguy, il y a obli-

gation de le faire durant dix ans.

Du total de 131 000 \$ réclamés par le patient, 75 000 \$ le sont pour son incapacité partielle permanente. Les parties doivent se retrouver devant le tribunal le 27 octobre pour débattre la requête pour précisions présentée par les avocats des défendeurs.

En quatre mois, il s'agit de la troisième poursuite intentée contre des médecins spécialistes de l'hôpital Laval.

Un nouveau concept à Québec

Un parc de six voitures en copropriété

QUÉBEC — Après bientôt deux mois d'activité, la coopérative québécoise de partage d'automobiles Auto-Com, implantée dans le quartier Saint-Jean-Baptiste notamment, marche bien. Elle compte 34 membres réputés satisfaits et une flotte de six véhicules, berlines et sous-compactes. C'est ce matin qu'elle lance officiellement ses opérations.

par GILLES ANGERS
LE SOLEIL

Selon son directeur général, M. Benoît Robert, le service ne fait concurrence ni à l'autobus, ni au taxi, ni aux entreprises de location d'automobiles et de covoiturage. Il leur est complémentaire, toutefois. En ce sens, qu'il permet à des citoyens d'utiliser une voiture, ponctuellement. Pour aller faire des courses, des livraisons, quêrir un enfant à la garderie, et encore.

Ce, sans le fardeau d'acheter une automobile, de l'assurer, de l'entretenir, de la garer. Les membres doivent cependant verser un montant de 500 \$ comme part sociale, remboursable lorsqu'ils quittent la coopérative, puis des frais annuels d'adhésion à un programme d'utilisation de 35 \$, 120 \$ ou 360 \$.

Enfin, des frais de disposition du véhicule de 1,20 \$ l'heure (1,50 \$, en fin de semaine), de 13 ¢ pour chacun des 100 premiers kilomètres parcourus, 8,5 ¢ pour les autres. Ce, pour le « forfait 360 \$ ». En revanche, les coûts par kilomètre sont de 26 ¢ et 17 ¢ pour celui de « 35 \$ ».

En fait, celui ou celle qui prévoit utiliser fréquemment un véhicule aura tout avantage à s'abonner au premier forfait de sorte de profiter du meilleur taux par kilomètre.

Assez de véhicules

Mme Jocelyne Séguin habite le quartier Saint-Jean-Baptiste. Elle se rend quotidiennement à son travail, rue Salaberry, à pied. Le soir parfois, elle doit aller chercher sa fillette à l'école. « Il faudrait que je prenne l'autobus. Ce serait long. En outre, je passe à l'épicerie. Avec Auto-Com, il ne m'en coûte que 3 \$. En taxi, je ne pourrais le faire. Ce serait trop cher », explique-t-elle au SOLEIL.

Jamais, témoigne-t-elle, elle n'a dû renoncer à une sortie faute de véhicule. Depuis qu'elle a joint la

coop début septembre, jamais encore elle n'a roulé dans un véhicule malpropre. « Les utilisateurs, par le fait de leur participation à la coopérative, sont copropriétaires de la flotte. Ils se comportent donc en conséquence. »

L'entreprise, qui jouit de l'appui de Transport 2000 aussi bien que de la Société de transport de la communauté urbaine de Québec (STCUQ), est financée à même un fonds constitué par les parts sociales des membres et autres parts privilégiées, les abonnements annuels aux différents forfaits et les frais directs résultant de l'utilisation des automobiles.

À cela s'ajoute une subvention de 5000 \$ d'Environnement Canada pour la réalisation d'une étude sur l'impact environnemental de Auto-Com qui concourt à la réduction de la « motorisation » dans les quartiers densément peuplés, à la limitation de la demande d'espaces de stationnement.

Parcs

Pour l'instant, la coop dispose de trois parcs de service. Le premier, angle Sutherland et Saint-Olivier. Le deuxième, coin Dolbeau et de l'Alverne. Le troisième, carrefour Olivier-Robitaille et Latourelle.

Les membres n'ont pas besoin de se rendre au siège social du 338 rue Saint-Olivier. Ils sont autonomes. Chacun a sa clé qui lui permet d'ouvrir, dans l'un ou l'autre parc, un coffre contenant les clés du véhicule qui lui est confié. Il doit, après coup, remplir un « coupon de bord ». Chaque mois, il reçoit son état de compte.

« Le dernier que j'ai reçu était de 12 \$ », déclare fièrement Mme Séguin.

Enfin, M. Benoît Robert rappelle que des ententes de service ont été conclues avec Location Pelletier en cas d'insuffisance de véhicules, avec une entreprise d'entretien mécanique du Chemin Sainte-Foy et un débit d'essence Petro Canada du secteur.



L'automobile de l'avenir

Le président Bill Clinton a officiellement marqué hier, à la Maison-Blanche, le premier anniversaire du programme de recherche lancé pour réaliser en 10 ans une voiture économique et propre, capable de protéger l'environnement tout en consolidant la position de l'industrie automobile américaine. Le gouvernement fédéral, Chrysler, Ford et la General Motors sont associés dans ce projet qui vise à construire un véhicule (dont on voit ici le prototype) capable de rouler 100 km en ne consommant que 3 litres d'essence, sans sacrifier l'espace disponible, le confort et la vitesse, tout en polluant moins. « Nous devons le faire », a déclaré Bill Clinton, accompagné du vice-président Al Gore et du vice-président de GM William Hoglund. « Nous n'avons pas le choix. Si vous considérez ce qu'il advient des émissions de gaz responsables de l'effet de serre, et ce qu'il adviendra de la croissance automobile dans le monde, nous devons le faire ».

Vandalisme contre l'ex-président de Taxi-Québec

Aucun suspect n'a encore été arrêté

QUÉBEC — La police de Charlesbourg n'a mis la main sur aucun suspect relativement aux actes de vandalisme commis lundi sur la voiture de l'ex-président de la coopérative Taxi-Québec, tandis que les concurrents ont systématiquement refusé de commenter cette affaire.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

Rappelons que les vandales ont endommagé la voiture de M. Jean-Paul Martel quelques jours après que les membres de la coop Taxi-Québec, que présidait M. Martel, eurent rejeté le projet de fusion avec Taxi Coop 5191. La projet de fusion comportait notamment des éléments permettant de réduire la concurrence en éliminant 50 des

440 permis autorisés sur le territoire de Québec-Vanier-Loretteville.

Les soupçons se sont inévitablement tournés vers des gens de l'industrie du taxi, sans doute mécontents de voir que la concurrence demeurera aussi vive dans ce domaine. Sans vouloir accuser formellement qui que ce soit, M. Martel a tout de même fait des allusions en ce sens.

À la police de Charlesbourg, le capitaine André Lessard a nié hier la rumeur selon laquelle les policiers auraient déjà identifié un suspect.

Chez Taxi Coop 5191, le directeur-général, M. Antoine Simard, a refusé de commenter les propos de M. Martel et de rétorquer aux allusions incriminant des chauffeurs de la compagnie qu'il dirige. M. Simard a dit que ce dossier relève exclusivement du président de la coop, M. Jean-Claude Paradis, retenu à l'extérieur de la région de Québec pour deux jours.

Même silence chez les chauffeurs rencontrés en face de la bibliothèque Gabrielle-Roy, où un espace est réservé aux voitures-taxi. On refuse de commenter, et surtout d'être identifié.

Pour revenir à la concurrence dans l'industrie du taxi, mentionnons qu'il existe un permis par 729 habitants sur la territoire de la Communauté urbaine de Québec, selon les chiffres de la Commission de transport du Québec. La rivalité doit être plus vive sur l'île de Montréal où on compte un permis par 615 habitants. En éliminant 50 permis à Québec, le ratio serait d'un permis par 792 personnes.

La perquisition de la SQ chez les Hell's de St-Nicolas était justifiée, selon la cour

QUÉBEC — La perquisition « fracassante » de la Sûreté du Québec, en 1988, au local des Hell's Angels, à Saint-Nicolas, était justifiée et on ne saurait tenir les policiers responsables des dommages causés à la maison et aux meubles.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

C'est en ce sens que le juge Henri LaRue, de la cour supérieure, a rejeté hier la poursuite de 127 277 \$ intentée par le groupe de motards contre la SQ. Les policiers, estime le juge, avaient des motifs de croire qu'ils trouveraient des stupéfiants à l'intérieur du repaire et les moyens utilisés pour procéder à la perquisition, dont l'emploi d'une chargeuse hydraulique, ne s'avèrent pas déraisonnables, compte tenu des circonstances particulières.

Les policiers, a révélé la preuve au procès, étaient en effet informés que de grandes quantités de stupéfiants étaient amenés au local par une personne du groupe. De plus, aucun des

membres ne travaillait mais tous avaient un train de vie élevé.

Du local lui-même, la SQ savait que les portes étaient en métal et les fenêtres du sous-sol à l'épreuve des balles. Une partie des fenêtres étaient également munies de volets en métal. Enfin, des caméras permettaient de surveiller les alentours de la maison.

Croyant que sept ou huit personnes se trouvaient à l'intérieur, les premiers policiers se sont approchés de la maison à pied. À l'aide d'un porte-voix, l'un d'eux a crié que la SQ encerclait le repaire et a donné l'ordre aux occupants d'en sortir.

Après la répétition de cet ordre à cinq ou six reprises et une attente d'une minute, l'ordre de pénétrer dans la bâtisse était donné. L'agent conduisant la chargeuse a alors arraché la barrière de la clôture puis il a ap-

puyé la pelle au bas d'une fenêtre, causant ainsi l'effondrement du mur. En tentant d'arracher des volets de métal attachés par des cadenas, des policiers ont fait s'écrouler un autre mur.

Peu de stupéfiants

Outre une faible quantité de deux onces de cocaïne, les policiers ont trouvé à l'intérieur cinq fusils, deux carabines, des couteaux, une hache avec matraque, une garette et un revolver. Contrairement à ce que croyait la SQ, seulement deux individus se trouvaient à l'intérieur, dont un dans la « salle de watch » équipée d'un écran relié aux caméras installées à l'extérieur.

Le propriétaire de la maison à ce moment était André Imbeault, qui décrit celle-ci comme étant à peu de choses près un club social. Elle comportait une salle de jeux, un gymnase, une cuisine, un salon, un bar et cinq chambres, sans compter la salle de guet. L'entrée de stupéfiants,

a indiqué Imbeault au procès, était prohibée.

Quant aux armes, elles étaient rangées dans une armoire fermée à clé pour éviter tout accident aux enfants des membres qui s'y rendaient. En 1991, Imbeault a vendu la maison aux Hell's pour la somme de 92 000 \$ alors qu'elle était évaluée à 150 000 \$.

L'étendue des dommages, admet le juge LaRue, est considérable et, à première vue, peut paraître choquante. Le déploiement de forces comprenant une soixantaine de policiers, dont 16 du groupe d'intervention, s'avère aussi peu commun.

Mais la SQ avait des raisons suffisantes de croire qu'ils trouveraient des stupéfiants dans le local, conclut le magistrat. Connaissant les mesures prises par les Hell's pour assurer leur sécurité, les policiers avaient aussi raison d'utiliser des moyens appropriés. Forts de leur expé-



La SQ avait pris les grands moyens, en 1988, pour «défoncer» le repaire des Hell's à Saint-Nicolas.

rience lors de perquisitions antérieures, ils savaient en outre qu'ils devaient procéder rapidement afin que les occupants n'aient pas le temps de faire disparaître les pièces à conviction.

Nouvelle entente sur le Collège de St-Jean Louise Beaudoin fait une invitation écrite à son vis-à-vis fédéral

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec tient à renégocier une nouvelle entente sur le statut du collège militaire de St-Jean. La ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin, a fait parvenir hier une missive à son homologue fédéral, Marcel Massé, pour l'inviter à tenir une première rencontre de discussion.

En fait, le gouvernement Parizeau refuse de signer l'accord définitif qui découlerait logiquement de l'entente de principe survenue le 19 juillet entre le ministre de l'Éducation de l'époque, Jacques Chagnon, et le gouvernement fédéral.

Normalement, l'entente cadre du 19 juillet aurait dû se concrétiser en un accord ferme — et exécutoire — au 31 août. « Si ça n'a pas été signé le 31 août alors que le gouvernement libéral était encore au pouvoir, je présume qu'ils ne devaient pas la trouver très bonne eux non plus », lance Mme Beaudoin. Ça ne peut pas être clos et définitif parce qu'il n'y a pas d'entente exécutoire ».

Le chef de l'opposition, Daniel Johnson, a indiqué de son côté que l'entente du 31 août n'avait pas été signée tout simplement parce que « ce n'était pas prêt. C'était l'été. C'est des vacances pour les gens à qui on confie le dossier », a expliqué M. Johnson.

M. Johnson semblait également s'inquiéter des nouveaux délais que l'entente du 31 août n'avait pas été signée tout simplement parce que « ce n'était pas prêt. C'était l'été. C'est des vacances pour les gens à qui on confie le dossier », a expliqué M. Johnson.

C'est que le gouvernement du

Québec semble vouloir aller loin dans les négociations. Si Mme Beaudoin déclare que l'entente-cadre serait le « point de départ » pour d'éventuelles négociations, elle conteste, d'un même souffle, des pans entiers de cet accord.

Le PQ tient notamment mordicus à ce que le collège conserve une vocation universitaire auprès d'élève-officiers francophones, ce qui, dans l'entente-cadre, était exclu. On statuait alors sur un « changement de vocation » définitif du CMR. « Présentement, on ne parle que d'une formation de mise à ni-

C'est la confusion dans la région

MONTRÉAL (PC) — La déclaration du chef péquiste Jacques Parizeau au sujet de l'entente sur le Collège militaire de St-Jean a suscité la confusion dans la région.

Lundi, de passage à St-Jean, M. Parizeau a laissé entendre que l'entente de principe convenue entre Ottawa et Québec concernant la vocation du Collège militaire de St-Jean serait revue et que les parties allaient reprendre les discussions au début.

Aux yeux de M. Marcel Bellavance, directeur du département de sciences sociales au Collège de St-Jean, « la remise en question de l'entente retarde une solution possible ».



Le statut du Collège militaire de Saint-Jean sera renégocié, a affirmé la ministre Louise Beaudoin, qui a officiellement invité son homologue Marcel Massé à une première rencontre de discussion.

veau. Une deuxième année C, en somme », lance Mme Beaudoin.

De son côté, le ministre Marcel Massé s'est opposé, à Ottawa, à une réouverture de l'entente. « Nous avions une entente cadre qui indiquait ce que le

gouvernement était prêt à mettre pour garder le collège ouvert. Il serait extrêmement dommageable que le gouvernement du Québec indique à ce moment-ci qu'il ne veut plus respecter les termes de l'entente-cadre », a-t-il indiqué.

gens ensemble. C'est comme si on nous coupait le bras à petits feux ; c'est plus facile quand on fait une coupe sûre. »

M. Bellavance, tout comme plusieurs gens intéressés au dossier, attend avec hâte le rapport du comité Parent sur la vocation civile future du collège. Le candidat libéral dans St-Jean, M. Michel Charbonneau, lui, a été « complètement abasourdi » des affirmations de M. Parizeau. Il attribue ses propos à une manœuvre électorale. L'élection doit effectivement y être reprise, lundi prochain, puisqu'il y a eu égalité des voix entre le libéral et le péquiste.

Le PLQ n'a pas besoin de nouvelle position constitutionnelle tout de suite, dit Johnson

QUÉBEC — Le Parti libéral du Québec va se présenter au référendum sans avoir redéfini sa position constitutionnelle, a expliqué hier le chef de l'opposition officielle, Daniel Johnson.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

M. Johnson, qui a rencontré les journalistes avant de diriger le premier véritable caucus de travail de ses députés élus le 12 septembre, a tranché le débat entre ceux qui souhaitent que cela se fasse rapidement et les autres qui croient qu'il faut laisser passer le référendum prévu en 1995 avant de se livrer à cet exercice.

L'ancien premier ministre a affirmé que son parti allait défendre une « vision » du fédéralisme et de sa pratique lors du référendum et qu'il faut faire la distinction entre ça et une position constitutionnelle détaillée.

« Mais si vous me demandez s'il y aura une proposition avec des sous-amendements, des virgules, des sous-paragraphe, ça c'est autre chose. Une proposition de révision constitutionnelle, c'est une chose. La défense et l'illustration du fédéralisme canadien comme la meilleure voie de développement pour l'ensemble des Québécois, ça c'est une chose que j'ai toujours soutenue depuis 15 ans. C'est ce que représente le PLQ depuis toujours et c'est ce qu'on va faire valoir dans les termes, avec une formulation qui correspond à ce que doit être en 1995 selon un compte tenu de l'évolution économique, sociale, démographique du pays ».

Le chef libéral devait ajouter que son parti va mettre l'emphase plutôt sur « l'expression de la vision que nous avons du fédéralisme canadien et de son évolution ». Comme il l'a fait tout au long de la campagne électorale, M. Johnson a insisté sur le caractère évolutif du fédéralisme et minimisé la portée de ces discussions constitutionnelles. Il pense d'ailleurs que le rapatriement de la constitution n'a pas eu d'impact social ou économique.

« L'évolution du Québec et du Canada s'est faite à l'intérieur

d'un document constitutionnel qui, lui, n'a pas beaucoup changé, sauf le rapatriement de 1982 qui n'a pas d'influence économique et sociale à proprement parler. Alors la vie de tous les jours de nos concitoyens, la création d'emplois, le développement économique, la santé des familles québécoises, le niveau d'éducation répondent à des impératifs qui ne sont pas nécessairement et uniquement reliés au nombre de virgules qu'il peut y avoir dans un sous-paragraphe de la constitution canadienne ».

Du même souffle, il minimise les divisions apparentes dans son parti car, dit-il, il existe un consensus : nous sommes tous fédéralistes. Quant au calendrier politique, il soutient que la prochaine échéance pour le PLQ c'est l'élection générale et il annonce déjà qu'il va demeurer en selle pour diriger ses troupes après avoir présidé le comité du NON lors du référendum. Quant au rôle du premier ministre canadien Jean Chrétien, il devra être défini ultérieurement.

Parizeau nuirait aux affaires

Par ailleurs, le chef de l'opposition soutient qu'il est sans doute préférable que le premier ministre Jacques Parizeau ne se rende pas en Chine au sein de la délégation canadienne constituée de politiciens et d'hommes d'affaires.

Selon lui, le fait de plaider l'option souverainiste à l'étranger ne peut que provoquer de l'instabilité et nuire aux investissements. « Peut-être que, à la réflexion, il est préférable que M. Parizeau ne soit pas du voyage. Peut-être que c'est ça qui aide le plus les entreprises québécoises ».

M. Johnson estime que le Québec est adéquatement représenté par ses hommes d'affaires au sein de cette mission commerciale.

À cet égard, le chef libéral reproche au ministre Bernard Landry d'avoir détourné de leur mandat les délégués du Québec à l'étranger en les contraignant à défendre la cause séparatiste.

Enfin, il soutient qu'il existe une entente en bonne et due forme avec le fédéral au sujet de l'avenir du collège militaire de Saint-Jean bien qu'il admette que l'entente finale n'a pas été signée le 31 août tel que prévu.



J'ÉCOUTE LA JUNGLE

pour les grands titres
et la revue de presse
du jour
à 6 h

CHIK
98,9
RADIO
ÉNERGIE

Super
anniversaire
GRATUIT!

Venez célébrer un anniversaire de naissance au KYOTO durant le mois d'OCTOBRE en groupe de quatre personnes ou plus et nous offrirons le REPAS GRATUIT à la personne dont c'est l'anniversaire. Ce délicieux repas comprend: entrée de crevettes, soupe, salade KYOTO, plat principal STEAK SA-MOYUAI et POULET HIBACHI, avec légumes orientaux, riz, thé et dessert spécial.

Kyoto
580, GRANDE ALLÉE EST
529-6141

LA MAISON DU STEAK
SPECTACULAIRE

Plus de 20 ans d'expérience, nous sommes fiers de vous offrir un service impeccable, un accueil chaleureux et un environnement agréable. Venez nous rendre visite au 580, Grande Allée Est, Québec, Québec (à l'intersection de la rue de la Grande Allée Est et de la rue de la Grande Allée Est).

■ Parizeau l'annonce aujourd'hui

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Jacques Parizeau annoncera aujourd'hui qu'il ne se rendra pas en Chine avec la mission économique organisée par son homologue fédéral, Jean Chrétien. Des sources sûres dans l'entourage du premier ministre ont indiqué à la Presse Canadienne que M. Parizeau a pris sa décision et sera en mesure d'en faire l'annonce officielle aujourd'hui.

CETTE VOITURE EST QUASI ÉTERNELLE...

MALHEUREUSEMENT, CETTE OFFRE NE L'EST PAS.

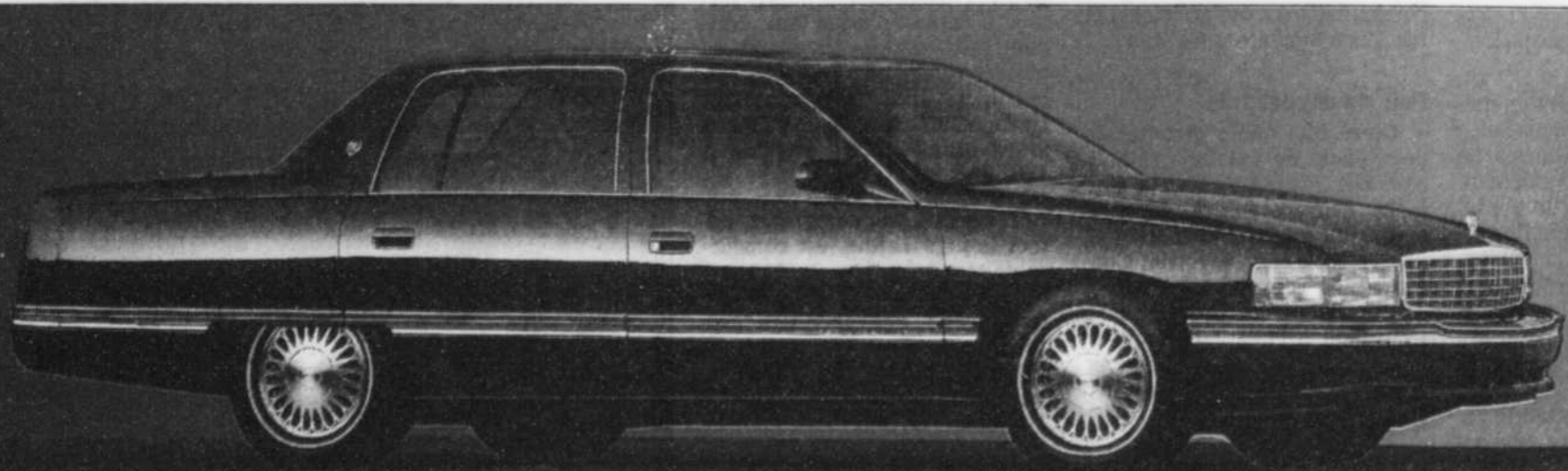
35 994\$* TRANSPORT INCLUS.

C'est le temps ou jamais de vous offrir l'élégante Cadillac De Ville 1994. Son design incomparable enveloppe un moteur V8 plus silencieux, des sièges à suspension et un nouveau système à deux sacs gonflables pour une sécurité inégalée. Le tout pour seulement 35 994\$, transport inclus, si vous passez à l'action avant le 31 octobre. Passez voir votre concessionnaire Cadillac aujourd'hui.

C'est le temps ou jamais.

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant aux modèles 1994 neufs en stock. Photo à titre indicatif seulement. Certains des équipements montrés peuvent être offerts en option. Transport et préparation inclus, taxes en sus. Voyez votre concessionnaire Cadillac participant pour plus de détails.

Vos concessionnaires
Cadillac



LA POLITIQUE



Le programme d'infrastructures municipales sera passé au peigne fin

Chevrette entend corriger les «conneries» de Ryan

QUÉBEC — Alors que les enveloppes budgétaires du volet 4 du programme national des infrastructures municipales ne contenaient que 300 millions \$, l'ancien ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, dans sa grande générosité électorale, s'était engagé à dépenser 327 millions \$ auprès des municipalités du Québec.

textes de GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« Les folies que M. Ryan peut avoir faites, je vais les corriger », a assuré, hier, le nouveau ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a confirmé que son ministère révisait « un à un » les engagements pris par son prédécesseur dans le cadre du volet 4 du programme fédéral-provincial de 1,5 milliard \$.

M. Chevrette a indiqué qu'il n'était pas impossible qu'un certain nombre des quelque 80 projets qui sont passés au crible par ses fonctionnaires soient carrément abandonnés. « Ce n'est pas vrai que je vais laisser passer des conneries ou verser des subventions pour faire plaisir à un maire ou pour plaire à un député », a-t-il déclaré sans toutefois identifier les projets qu'il qualifie de « conneries ».

Le ministre a promis qu'il allait rendre public les raisons pour lesquelles un projet, pourtant accepté par les libéraux, ne verrait jamais le jour sous les péquistes.

« S'il y a des cas patents de favoritisme, je vais le dire », jure-t-il en déclarant que certains projets « sentaient l'électorisme » à plein nez.

Dans son édition de samedi, LE SOLEIL révélait que 85 des 98 projets approuvés par le ministre Ryan dans le cadre du volet 4 du programme des infrastructures seraient réexaminés par le ministère des Affaires municipales. En fait, seuls les projets ayant fait l'objet d'un protocole d'entente seraient « sains et saufs » pour l'instant. Hier, M. Chevrette a annoncé que quatre autres projets avaient fait l'objet d'un protocole d'entente au cours des dernières heures, dont celui de l'aménagement d'une voie d'accès aux installations portuaires de Port-Cartier.

Critères non respectés

En conférence de presse, M. Chevrette a déclaré qu'il avait été surpris de constater le nombre de projets approuvés dans le volet 4 qui ne répondaient aux critères d'admission voulant que les initiatives soient « structurantes » pour une municipalité ou une région et génératrices d'emplois.

En ce qui a trait à l'étude des 81 projets laissés sur le carreau, M. Chevrette a indiqué que l'analyse de tous les dossiers sera terminée avant la mi-novembre.

Au ministère des Affaires municipales, on est confiant de pouvoir trouver des billets verts pour la grande majorité des 81 projets, notamment par l'entremise des volets 1 et 2 du programme des infrastructures, réservés aux travaux de réfection de routes, de trottoirs, d'aqueduc et d'égout. Le ministre Chevrette a révélé que seulement 562 des 920 millions \$ mis de côté pour le volet 1 et la moitié des 290 millions du volet 2 avaient été utilisés.

Par ailleurs, le ministre Chevrette a annoncé que le gouvernement venait de donner le feu vert à la réalisation de 98 projets dans le cadre des volets 1 et 2 du programme des infrastructures. Pas moins de 68 municipalités se partageront la manne de 31,9 millions \$ qui devrait permettre la création de 400 emplois.



Le ministre des Affaires municipales Guy Chevrette a annoncé hier, en conférence de presse, qu'il n'était pas impossible qu'une partie des projets acceptés par son prédécesseur dans le cadre du volet 4 du programme d'infrastructures soient carrément abandonnés.

Johnson accuse le ministre de «faire du spectacle» sur le dos des municipalités

QUÉBEC — Daniel Johnson accuse le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, de « faire du spectacle » sur le dos des municipalités en procédant à une révision en règle de la majorité des projets inscrits au volet 4 du programme fédéral-provincial des infrastructures municipales.

« Je ne vois pas en vertu de quoi le gouvernement annulerait des projets qui visent à améliorer les infrastructures municipales, à créer des emplois et à créer des attraits additionnels pour plusieurs régions du Québec », a expliqué, hier, M. Johnson au cours d'une conférence de presse.

« Guy Chevrette remet en cause des projets qui ont été approuvés par le gouvernement du Québec, par des municipalités et, dans certains cas, par le gouvernement fédéral de façon parfaitement légale et légitime ».

Le chef libéral se demande si le nouveau gouvernement ne retarde pas intentionnellement des projets pour pouvoir les annoncer à son tour. « Je ne vois pas autre chose. M. Chevrette donne une autre illustration de l'État spectacle », a indiqué Daniel Johnson.

Pas de panique

L'ancien premier ministre du Québec n'a pas été le seul à commenter la plus récente décision du ministre des Affaires municipales.

Au cabinet du ministre fédéral des Finances et aussi responsable du Bureau fédéral de développement régional, Paul Martin, on refusait de condamner le geste du ministre Chevrette. « Il n'y a pas de panique en la demeure », a déclaré au SOLEIL un aide de camp du ministre Martin, Benoit Labonté.

« M. Chevrette a averti Paul Martin de sa volonté de réviser les projets et, pour nous, il n'y a pas de problème. Nous allons attendre de voir ce que la révision donnera avant de nous prononcer davantage sur le sujet », a ajouté M. Labonté en précisant que le gouvernement fédéral s'était engagé financièrement dans une « vingtaine » des quelque 80 projets mis de côté par Québec.

Pour le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), la

révision entreprise par le ministre Chevrette ne doit pas être un subterfuge du nouveau gouvernement pour faire de nouvelles coupures budgétaires sur le dos des municipalités.

« Nous allons nous assurer que les projets qui n'ont pas leur place dans le volet 4 pourront trouver les deniers publics nécessaires dans les volets 1 et 2 », souligne M. Vachon.

Au diocèse de Québec, le père François Boissonneault ne cachait pas sa déception à la suite de la décision du nouveau gouvernement d'appliquer les freins au projet de 6 millions \$ pour la réfection d'églises.

« En venant annoncer que Québec consacrerait 3 millions \$ de dollars pour retaper des églises du diocèse, M. Ryan avait suscité beaucoup d'attentes dans chacune des fabriques du diocèse », précise l'administrateur des équipements diocésains. « Si le nouveau gouvernement devait donner une réponse négative, ça serait assurément une grande déception », note le père Boissonneault qui ne croit pas que l'on doive faire la preuve par quatre que la réfection d'églises mal en point est un pro-

jet « structurant », compte tenu de l'importance des temples religieux dans la vie sociale et communautaire de nombreuses paroisses.

Même si les dirigeants du diocèse jubilaient, le 2 août dernier, lorsque Claude Ryan est venu annoncer la bonne nouvelle de Québec, ils ont dû, par la suite, réviser leurs plans puisque les trois millions du provincial ne permettaient pas de couvrir toutes les urgences. Le diocèse estimait qu'il fallait 15 millions \$ pour rafraîchir les murs et les toits des 130 églises de la région.

À Amqui, le greffier municipal, Mario Lavoie, était déçu, lui aussi, de la tournure des événements. La municipalité a reçu, jeudi dernier, la lettre du ministre Chevrette annonçant que le million de dollars prévu pour l'aménagement d'une salle communautaire et l'agrandissement d'un centre socio-culturel ne viendrait pas tout de suite.

« Nous sommes convaincus que notre projet a sa place dans le volet 4 », signale M. Lavoie en soulignant que la population de cette municipalité de la Matapédia attendait avec impatience la concrétisation du projet.

Québec et l'Est Liste des projets révisés

Voici une liste des projets des régions de Québec et de l'Est du Québec inscrits au volet 4 du programme national des infrastructures municipales et qui sont présentement en phase de réévaluation au ministère des Affaires municipales.

- Parc industriel (Baie-Comeau) 6,2 millions \$
- Réfection d'églises (diocèse de Québec) 6 millions \$
- Fondation de l'école Claire L'Heureux-Dubé (Rimouski) 3,7 millions \$
- Musée minéralogique (Theftord Mines) 2,8 millions \$
- Salle communautaire et socio-culturelle (Amqui) 1,7 million \$
- Centre récréatif (Étang-du-Nord, Îles-de-la-Madeleine) 1,2 million \$
- Réfections industrielles (Matane) 1 million \$
- Construction d'un gymnase (Matane) 480 000 \$
- Aménagement d'un havre de pêche (Grosses-Roches, Matane) 301 000 \$
- Pont Fernand Boies (Rimouski) 179 000 \$
- Infrastructures d'aqueduc (Fatima, Îles-de-la-Madeleine) 146 000 \$
- Marina (Cap-aux-Meules, Îles-de-la-Madeleine) 120 000 \$

DÉS VENDREDI !

LE SALON INTERNATIONAL DE LA FRANCHISE ET DES RÉSEAUX D'AFFAIRES

21-22-23 OCTOBRE
PLACE BONAVENTURE
MONTRÉAL

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi : 10 h à 20 h
Samedi et dimanche : 10 h à 18 h

ENREGISTREMENT : 15 \$
Métro Bonaventure

Le salon Le comptoir d'enregistrement fermera une demi-heure avant la clôture du salon.

La collaboration AQP

Lancez-vous en affaires en toute sécurité... ou presque!

- Une centaine de bannières dans les secteurs de la restauration, des sports et loisirs, du détail, des services, etc.
- Les meilleures franchises en développement au Québec

MAIS PLUS ENCORE !

- Des réseaux de distribution
- Des ateliers et des conférences pour vous lancer en affaires en toute sécurité

POUR VOUS BÂTIR UN AVENIR SUR MESURE!

J'ÉCOUTE LA JUNGLE

pour connaître les problèmes dans la circulation à 7 h 45

CHIK 98,9
RADIO ÉNERGIE

DÉFICIENCES, INCAPACITÉS ET HANDICAPS:

Université

PROCESSUS D'ADAPTATION ET QUALITÉ DE VIE DE LA FAMILLE

Jean-Marie Bouchard
Diane Pelchat
Paul Boudreault
Micheline Lalonde-Graton

Notre objectif est de décrire comment la famille franchit les étapes du processus d'adaptation et apprend à vivre avec un enfant qui présente à la naissance une déficience, des incapacités et ultérieurement un handicap. Parfois, contre toute attente de certains professionnels, nous démontrons avec quelle énergie les familles surmontent les effets d'un sombre diagnostic, s'adaptent aux conditions de l'enfant et comment elles s'y prennent pour intégrer comme membre à part entière de la famille.

- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM
335, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 284-2210 Télécopieur: (514) 284-1849
- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL
168-170, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1K9
Tél.: (514) 861-5647 Télécopieur: (514) 861-5307
- LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)
4560, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L3
Tél.: (514) 849-1112 Télécopieur: (514) 849-6360
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)
4440, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L1
Tél.: (514) 843-6241
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)
Station Métro-Longueuil
Longueuil (Québec) J4K 2T4
Tél.: (514) 677-6525

guérin Montréal
4301, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Téléco.: (514) 842-4923

MANON JACOB

Vice-présidente
Affiches Rapides

Monture
Napoléon # 902
Lentilles Lumitrans
de Pro-Optic

porte toujours des lunettes de Jacques Langlois

Rabais de **50%** sur nos montures à l'achat d'une lunette complète. Profitez de plus, et ce, gratuitement, du système haute précision LANGTECH, exclusive à Jacques Langlois opticien, qui vous assure le plus haut degré d'exactitude lors de la préparation de vos lunettes. (Dépliant explicatif disponible en magasin). Chez Jacques Langlois on vous offre le plus beau choix de montures comme Polo Ralph Lauren, YvesSt-Laurent, Silhouette, Napoléon, Alfred Sung, Giorgio Armani, etc.,

JACQUES Langlois
OPTICIEN

Examen de la vue par optométriste

455, 3e Avenue, Québec 523-6690
460, St-Joseph est, Québec 529-9351
1113, rte de l'Église, Ste-Foy 659-3616



Dénonçant l'ingérence d'Ottawa dans une compétence provinciale

Rochon décline l'invitation au Forum de la santé

QUÉBEC — Le ministre québécois de la Santé et des Services sociaux, le Dr Jean Rochon, a avisé par lettre son homologue d'Ottawa, Diane Marleau, que le Québec ne participera pas au Forum national sur la santé « qui constitue un empiètement fédéral inacceptable dans un champ de compétence essentiellement provincial. »

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Dans son message rendu public hier, le Dr Rochon retient que la

volonté exprimée par le fédéral de confier à ce forum « le mandat de déterminer les priorités de l'avenir en regard du renouvellement du système de santé, ainsi

que des moyens à prendre pour y parvenir, représentent une intrusion directe dans les responsabilités des gouvernements des provinces, que ne saurait masquer le caractère consultatif que vous prêtez aux recommandations émanant de ce forum ».

Le ministre explique que le Québec n'a pas attendu le fédéral pour agir dans le secteur de la santé et « qu'il ne saurait être

question de refaire au cours des quatre prochaines années, soit la durée des travaux du Forum, un exercice déjà réalisé au Québec ».

« Je me permets, écrit-il le 14 octobre, de vous signaler que notre politique de la santé et du bien-être prévoit la tenue d'un forum à tous les trois ans (le prochain se tiendra à l'automne 1995), afin notamment de faire le

point sur les progrès accomplis et d'informer la population. »

Le Dr Rochon a rappelé à son homologue « que le gouvernement fédéral a sabré de façon importante dans ses transferts aux provinces », privant le Québec de plus de 1 milliard \$ « et que ces pertes continueront de s'accroître dans l'avenir ».

« Ce n'est certes pas l'attitude d'un gouvernement préoccupé

par l'avenir de notre système de santé », a soutenu le ministre québécois.

Hier, à la sortie des Communes à Ottawa, Mme Marleau a précisé qu'elle n'avait pas pris connaissance du message de son homologue québécois et que de toute façon ce forum national n'était pas « une convention de premiers ministres ou de ministres de la Santé ».

La sous-traitance coûte 7 milliards par année au gouvernement fédéral

OTTAWA (PC) — Engager des travailleurs du secteur privé pour effectuer le travail dévolu aux fonctionnaires coûte près de 7 milliards \$ aux contribuables annuellement, affirme le président du plus important syndicat de la fonction publique fédérale.

« La sous-traitance dans la fonction publique fédérale dépasse largement les 6 milliards \$ par année et se dirige vers les 7 milliards \$ annuellement », a déclaré Daryl Bean, le président des 170 000 adhérents de l'Alliance de la fonction publique du Canada.

Plus tôt cette année, le gouver-

nement fédéral a estimé que les coûts de sous-traitance pour 1992-93 montaient à 5,2 milliards \$, confirmant ainsi une estimation avancée il y a trois ans par l'Alliance.

M. Bean a indiqué mardi devant le comité des Communes sur les activités gouvernementales que le montant élevé — « que nous mettons le gouvernement au

défi de confirmer ou d'infirmier » — était basé sur une série de facteurs, y compris la diminution continue du nombre d'employés des ministères.

« Les chiffres changent continuellement », a soutenu de son côté par la suite le président du Conseil du trésor Art Eggleton, ajoutant qu'une partie du travail confié au secteur privé ne pouvait tout simplement pas être effectué par les fonctionnaires.

M. Bean a précisé que son estimation ne comprend pas le coût de la bureaucratie nécessaire à l'embauche de personnel du secteur privé, ni le coût des déplacements, de l'hébergement et de l'entraînement des employés du secteur privé travaillant à contrat.

Prime de séparation sous le règne Mulroney: 375 000 \$

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a dû déboursier 375 000 \$ pour se défaire, sur ordre de l'ex-premier ministre Brian Mulroney, d'un fonctionnaire, Don McCutchan, qui représentait le Canada à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, à Londres.

C'est ce qu'on apprend à la lecture des comptes nationaux pour l'année fiscale se terminant le 31 mars, qui révèlent que M. McCutchan a reçu une rondelette prime de séparation de 375 000 \$.

Le gouvernement a rappelé au pays M. McCutchan en avril 1993, à la suite de ses commen-

taires critiques à l'égard de la politique de gestion des dépenses adoptée par le président de la Banque européenne, Jacques Attali.

Ce dernier a réagi en portant plainte auprès du premier ministre Mulroney. M. McCutchan était rappelé au pays peu après.

La prime de séparation reçue par M. McCutchan fait partie du répertoire annuel en trois vo-

lumes des dépenses du gouvernement, qui fourmille d'exemples concrets de gestion parfois douteuse des fonds publics.

En voici quelques-uns :

- les contribuables canadiens ont dû déboursier 1 million \$ en réparations aux voitures des agents de la GRC ;

- le ministère de l'Agriculture a donné 703 \$ à un employé pour la perte d'une bicyclette dans l'incendie d'une ferme ;

- Ottawa estime par ailleurs s'être fait voler l'équivalent d'une valeur de plus de 2 millions \$ en équipement informatique.

J'ÉCOUTE LA JUNGLE

pour la chanson
souvenir numéro 1
à 7 h 40

CHIK
98,9
RADIO
ÉNERGIE

NOUVEAU

• SYSTÈME CYCLONIQUE PLUS PERFORMANT
• FILTREUR AUTONETTOYANT



Cour. : 660 \$
si vendu
séparément

499 \$



ASPIRATEUR HAUT DE GAMME

Système central complet comprenant 4 prises
incluant :

- Moteur Ametek 13.5 A. (3 ventilateurs)
- Boyau interrupteur à distance
- Balai turbo-brosse

PRIME : Ensemble de garage comprenant

- Boyau 30 pieds
- Support à boyau
- 2 accessoires

POIRIER
675, des Rocailles
627-5042

Le seul
Spécialiste du B.B.Q.
et de l'aspirateur à Québec
Le vrai



« On se voit vivre au rythme de la mer en Grèce. »

« On aurait une grande maison blanche avec une terrasse ensoleillée et un jardin plein de fleurs bleues, rouges, jaunes... On n'aurait qu'à descendre un grand escalier pour se rendre sur une plage de sable blanc. On ferait de longues promenades à pied, à vélo ou en voilier... J'ai grandi sur le bord du fleuve et j'ai toujours rêvé de retourner près de l'eau. Mais cette fois ce serait sous le soleil de la Grèce ! »

Pour savoir comment faire travailler votre argent plus fort avec le bon choix de placements, téléphonez à la Banque CIBC. Nos conseillers bancaires personnels prendront le temps de comprendre vos besoins en matière de placements et vous aideront à réaliser vos rêves.

- Nous offrons une gamme complète de placements allant des CPG et des Fonds mutuels[†] CIBC aux options de retraite de toutes sortes.
- Afin de vous aider à tirer le maximum de votre argent, nous mettons à votre disposition de nombreux services de placement spécialisés, par l'intermédiaire de Wood Gundy, du Trust CIBC^{**} et des services de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC^{†*}. La Banque CIBC offre également des titres du marché monétaire et des placements à revenu fixe de même que des prêts placements personnalisés.

Vision Personnelle[™] Sécurité financière

Grâce à nos outils de planification de placements, votre conseiller bancaire personnel CIBC peut vous aider à concevoir le régime de placement qui vous permettra d'atteindre vos objectifs. Pour en savoir plus, adressez-vous à votre conseiller bancaire personnel CIBC ou appelez-nous au 1 800 465-CIBC.

BANQUE
CIBC

On voit la vie de votre façon.[™]

[™] Marques de commerce de la CIBC

[†] Offerts par Placements CIBC Inc. ^{**} Service offert dans certains grands centres urbains.

^{†*} Offert actuellement au Québec et en Ontario.



La députée Fatima Houda-Pepin est arrivée au Québec en 1976.

Femme musulmane élue députée Une première en Occident à l'assermentation des députés

QUÉBEC (LE SOLEIL, PC) — Le premier ministre Jacques Parizeau a profité hier de l'assermentation, parmi une soixantaine d'autres, des députés de la région pour leur rappeler qu'ils devaient représenter tous les citoyens de leur comté et faire de Québec la vraie capitale d'un pays souverain.

députée.

Au cours d'une cérémonie courte et sobre, les neuf députés péquistes ont prêté allégeance à la reine devant une foule d'amis et de sympathisants. Le député de Portneuf, Roger Bertrand, n'a pas été assermenté bien qu'il ait été présent au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Celui qu'on destine à la présidence de la Chambre a choisi en effet de se tenir à l'écart de cette cérémonie et il ne sera assermenté que plus tard comme député.

Une première occidentale

Au milieu de la fébrilité retrouvée dans les couloirs du parlement, hier, une première non seulement dans l'histoire politique du Québec mais aussi dans le monde occidental est passée presque inaperçue: l'entrée en scène de la première femme musulmane élue

Mme Fatima Houda-Pepin, une Marocaine de 43 ans, mère de deux jeunes filles, a prêté son serment d'office devant le secrétaire général de l'Assemblée nationale par suite de son élection comme députée libérale de La Pinière.

La politologue et ex-présidente du Centre maghrébin de recherche et d'information, arrivée au Québec en 1976, est devenue la première femme musulmane députée au Canada et dans les pays occidentaux, comme la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne où l'on compte pourtant d'importantes minorités musulmanes.

La nouvelle députée figurait parmi la soixantaine d'élus, environ, qui ont défilé devant le secrétaire de l'Assemblée nationale pour prêter serment.

Affaire Bristow: Doug Lewis refuse de tout mettre au jour

OTTAWA (PC) — La députée réformiste Val Meredith a laissé entendre hier que Grant Bristow avait été embauchée par le Parti conservateur pour dénigrer le Parti réformiste.

Libéraux, réformistes et bloquistes ont bombardé l'ex-solliciteur général Doug Lewis de questions hier sur le rôle du Service canadien du renseignement de sécurité dans l'affaire Grant Bristow.

Selon plusieurs enquêtes journalistiques, Grant Bristow était à la solde des services secrets canadiens au moment où il incitait le Heritage Front, un groupe raciste prônant la suprématie de la race blanche, à infiltrer le Parti réformiste. Le sous-comité de la Justice a été chargé de faire la lumière sur cette affaire.

M. Lewis a toutefois laissé les députés sur leur faim.

À plusieurs reprises, il a refusé de répondre aux questions en disant qu'il ne pouvait pas commenter des opérations précises du SCRS, de peur de compromettre les enquêtes en cours, et qu'il était lié par le serment d'office.

En laissant voir qu'il connaissait la réponse, M. Lewis a refusé de dire si Grant Bristow était à l'emploi du SCRS. Il a ajouté toutefois qu'il était convaincu que le Service canadien du renseignement de sécurité n'avait jamais tenté d'infiltrer un parti politique légitime.

« Le SCRS n'a jamais demandé ou reçu des renseignements au sujet d'un parti politique », a-t-il insisté.

Par contre, l'ex-ministre a admis qu'il avait vu passer des documents qui faisaient allusion au Heritage Front sur son bureau lorsqu'il était solliciteur général.

Excédée au bout de deux heures d'interrogatoire stérile, Mme Meredith a brossé un tableau liant Grant Bristow au Parti conservateur.

Selon elle, Bristow était un « bénévole actif » pour l'ex-ministre conservateur Otto Jelinek. Après avoir participé à la fondation du Heritage Front, un groupe d'extrême-droite antisémite, Bristow aurait peu après été embauché



L'ex-solliciteur général Doug Lewis.

ché pour discréditer le Parti réformiste.

Sans en avoir la preuve, Mme Meredith estime que le Parti conservateur encourageait Bristow à saborder le Parti réformiste car ce parti représentait pour lui une menace réelle à l'approche des élections fédérales.

« Il y a des liens et j'ai toutes les raisons de poser ces questions », a expliqué Mme Meredith aux journalistes.

M. Lewis a indiqué qu'il était convaincu que ni le gouvernement ni les services secrets n'avaient sciemment lancé une enquête sur les opérations du Parti réformiste.

« Absolument pas », a-t-il répliqué vivement.

Mme Meredith a indiqué qu'elle acceptait ces explications mais selon elle, beaucoup de questions restent sans réponse.

« Il ne fait aucun doute que Grant Bristow ait participé aux opérations d'infiltration du Parti réformiste. Qui payait son salaire à cette époque? Était-ce le SCRS ou quelqu'un d'autre? M. Lewis a répondu que ce n'était pas le SCRS », a-t-elle avancé.

L'affaire Zundel

Par ailleurs, La télévision de CBC a rapporté lundi que l'ancien solliciteur général conservateur Pierre Cadieux a approuvé le projet d'envoyer Bristow à Munich, en Allemagne, en 1991, pour recueillir de l'information sur les liens controversés de l'éditeur torontois Ernst Zundel avec des groupes d'extrême-droite là-bas. La loi canadienne exige une approbation ministérielle pour les activités d'espionnage à l'extérieur du pays de tout employé du SCRS.

Zundel, qui a déclaré hier connaître Bristow depuis environ deux ans, a ajouté qu'il ne savait pas si Bristow avait été envoyé à Munich en 1991 spécifiquement pour l'espionner ou s'il avait aussi d'autres cibles.

Zundel a été arrêté en mars 1991 par les autorités allemandes peu de temps avant le début d'une conférence qu'il devait donner sur la négation de l'holocauste.

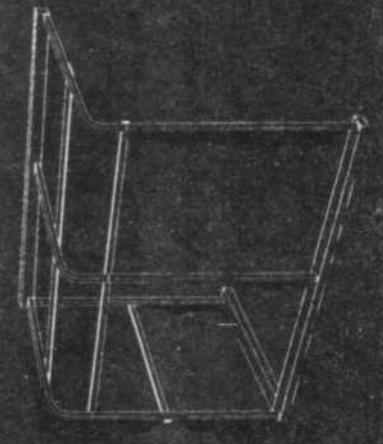
Autochtones soumis à l'impôt

OTTAWA (PC) — Des milliers d'autochtones pourraient bien devoir payer de l'impôt à compter de l'an prochain, en vertu des nouvelles règles édictées par Revenu Canada. Les organisations autochtones ont planifié la tenue de plusieurs manifestations cette semaine pour exprimer leur mécontentement à ce sujet. Les règles en question, qui doivent entrer en vigueur le 1er janvier 1995, ont été adoptées à la suite d'un jugement de la Cour suprême en 1992, édictant que le gouvernement devrait tenir compte de plusieurs facteurs avant de faire payer des impôts à ses employés qui sont membres des communautés autochtones. On demande en fait à Revenu Canada de tenir compte de trois facteurs: le lieu où le travail est effectué, le domicile de l'employé autochtone et le lieu habituel de travail de l'employé. Dans les faits, tels que formulés, ces critères auront pour conséquence de faire payer de l'impôt à certains et d'en épargner d'autres. Selon le grand chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, ces changements constituent une violation flagrante des droits des autochtones et des traités signés, et présentent une interprétation fallacieuse du jugement de la Cour suprême de 1992.

PORTIQUE ABRIGEL

- Structure en aluminium fini blanc emailé
- Garantie 1 an
- Vinylo transparent de qualité supérieure
- Standard et sur mesure

a partir de **459\$**



LEEE

GAGRON

BOIS • MATÉRIAUX • QUINCAILLERIE
2901, chemin Sainte-Foy 653-7258

dismat

OUVERT LE DIMANCHE DE 9h à 15h

MENU SPECIAL MENU SPECIAL MENU SPECIAL MENU SPECIAL

C'est vrai! APPORTÉZ VOTRE VIN

GRATUIT pour les enfants, du dimanche au jeudi

RESTAURANT CASA GRECQUE

fête son 1er anniversaire à Québec du dimanche au jeudi

La deuxième personne mange GRATUITEMENT

10 choix il ne manque rien !!!

N'oubliez pas, BIENTÔT À VANIER

951 Pierre-Bertrand/coin Marais

Chemin Sainte-Foy, coin Duplessis, Sainte-Foy 656-6151

MENU SPECIAL MENU SPECIAL MENU SPECIAL MENU SPECIAL

MON NOUVEAU CHEZ-MOI

Phase III maintenant en location

- * Résidence spacieuse et confortable
- * Près de 150 logements de différents types
- * À deux pas de l'église St-Pascal et de l'hôpital l'Enfant-Jésus
- * Nombreux commerces et services à proximité
- * Activités socio-culturelles, chapelle, cour extérieure...

CHAMPLÉURY

Résidence pour personnes pré-retraitées et retraitées (autonomes)

1950, ave Champléury, Québec Tél.: (418) 660-6011

Heures d'ouverture: 9h à 17h tous les jours incluant les fins de semaine

DERNIERS 5 JOURS • DERNIERS 5 JOURS

CHARLES DAVID

APRÈS AVOIR SERVI LES GENS DE QUÉBEC DURANT 20 ANS, NOUS AVONS DE SÉRIEUX PROBLÈMES FINANCIERS ET SOMMES MALHEUREUSEMENT FORCÉS DE FERMER NOS PORTES. 1,059,000,00\$ MARQUES RECONNUES DE CHAUSSURES ET ACCESSOIRES POUR FEMMES ET POUR HOMMES DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS. TOUT DOIT ÊTRE ÉCOULÉ. PREMIER ARRIVE!... PREMIER SERVI!...

«DU JAMAIS VU ET COMME VOUS N'EN VERREZ PLUS»

FAILLITE GRANDE VENTE DE FERMETURE

Ouvert ce soir jusqu'à 18 h. Jeudi jusqu'à 21 h.

SPÉCIAL LÈVE-TÔT! TANT QU'IL Y EN AURA!!!

<p>FEMMES-BOTTES WESTERN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seulement 200 paires • 100% cuir • Western authentique • Surpiqures à la main <p>Cour.: *190</p> <p>\$45.</p>	<p>HOMMES-BOTTES WESTERN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seulement 100 paires • 100% cuir • Western authentique • Surpiqures à la main <p>Cour.: *205</p> <p>\$55.</p>	<p>GANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seulement 200 paires • Surpiqures à la main • Nylon • Spandex • Maximum 2 paires par client <p>Cour.: *10,95</p> <p>\$1.</p>
---	---	---

1400, av. St-Jean-Baptiste 877-5500

HEURES D'OUVERTURE
Lun. à mercredi: 9h à 18h
Jeu. et ven.: 9h à 21h
sam. et dim.: 9h à 17h

CHARLES DAVID

DERNIERS 5 JOURS • DERNIERS 5 JOURS



Patrice Parent et Jean Desgagnés, élèves de 6e année de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, semblaient fort heureux de participer au lancement du projet éducatif Québec, capitale de toujours avec le maire Jean-Paul L'Allier, le ministre Jean Garon et le député Michel Rivard.

C'est quoi une capitale ?

QUÉBEC — Quelle est la capitale du Québec ? Les élèves qui termineront leur cours primaire n'auront plus de raison maintenant de l'ignorer puisqu'un projet éducatif, lancé en grandes pompes à l'Assemblée nationale hier, promet de leur faire connaître, en une journée, toute l'histoire et les lieux témoins de Québec, capitale de toujours.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

En participant au lancement de ce projet, le député représentant la région de Québec dans le cabinet Parizeau, M. Michel Rivard, et le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, n'ont pu s'empêcher de rappeler les résultats d'un sondage, rendus publics par LE SOLEIL en septembre, et qui révélaient qu'un citoyen du Québec sur quatre, soit 25 % de la population, ne pouvait donner le nom de la capitale du Québec.

Selon M. Rivard, le projet visant à faire connaître la capitale

est donc d'une grande actualité et pour le maire l'Allier, un instrument supplémentaire avec le projet éducatif, Québec, ville-mémoire, qui vise à faire connaître les richesses muséales de Québec, pour permettre aux jeunes de découvrir leur capitale.

Activité pédagogique

Québec, capitale de toujours est aussi un projet qui vise à éveiller les élèves de 5e et 6e années aux manifestations et au fonctionnement de la démocratie dans leur société, tout en leur initiant davantage à l'histoire du Québec. Cette activité rejoint ainsi deux objectifs généraux du programme

d'études de Sciences humaines au primaire.

Grâce au parcours qui les conduit, entre autres, à la terrasse Dufferin (site du château Saint-Louis, résidences des gouverneurs), au parc Montmorency (site du premier Parlement), au site du palais de l'Intendant et à l'Assemblée nationale, les jeunes sont amenés à explorer l'évolution de la démocratie et du parlementarisme dans la capitale.

Au cours de l'activité, chaque classe, divisée en trois équipes, est accompagnée de guides spécialisés en histoire, en architecture et en éducation. Munis d'un carnet de route et d'objets interactifs, les groupes partent à la découverte des lieux témoins. Les enseignants intéressés à inscrire leur classe à cette activité pédagogique doivent communiquer avec le centre d'interprétation de la ville urbaine de la ville de Québec, au 418-691-4606.

Imaginez un placement à capital initial garanti et à rendement potentiel supérieur.

Voici le *nouveau* Placement combiné Desjardins !

En réalité, c'est un placement révé. Une partie du capital de départ est placée en dépôt à terme à intérêt composé de manière à reconstituer le capital initial après une période donnée (3, 4 ou 5 ans).

L'autre partie de la mise initiale est investie en fonds de placement⁽¹⁾ dont la valeur peut fluctuer, mais qui offrent un potentiel de rendement plus élevé.

- Le Placement combiné Desjardins peut être inclus dans un REER.
- Le placement minimum est de 5 000 \$ (versement unique).
- Il n'y a aucuns frais d'achat.
- Les fonds de placement peuvent être retirés partiellement ou totalement en tout temps.
- Le dépôt à terme est couvert par l'Assurance-dépôts du Québec jusqu'à 60 000 \$.

PRENEZ VOS RÊVES POUR LA RÉALITÉ !



La caisse populaire
Desjardins

ÉPARGNE et
PLACEMENT
Desjardins

(1) Les fonds de placement sont offerts par les Services d'investissement Truisto Desjardins inc., dans les caisses Desjardins participantes. On trouvera des informations importantes dans le prospectus simplifié disponible à la caisse. La valeur liquidative et le rendement des parts de fonds de placement fluctuent.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

FABRICVILLE

Venez chercher
votre circulaire
BEAUCOUP
D'AUTRES
RABAIS EN
MAGASIN

PATRONS

• Vogue
Patterns

• Butterick

50%*

DE RABAIS

* Avec tout achat de tissus / Carte d'or

PATRONS
McCALL'S

249.^{ch} - 399.^{ch}*

4 DERNIERS JOURS!

OUVERT DIM.
De 12h à 17h

SUR CHAQUE MÈTRE DE ÉPARGNEZ DE

TISSU MODE 20 à 66%

POLAR

8.99 m

20% à 50% DE RABAIS

VELOURS PANNÉ SEULEMENT!

8.99 m

150 cm Cour. 14,98 m

20% à 33 1/3% DE RABAIS

TISSUS POUR NOËL

150 cm Pur coton
FILS TEINTS
Brossés
SHIRTING
QUADRILLÉ

SEULEMENT 4.99 m

ACHETEZ-EN UN A PRIX COURANT, OBTENEZ-EN 1 GRATUIT

• Fil Gutermann • Élastique au mètre
• Rubans assortis au mètre

TISSUS À COSTUME
prix à partir d'aussi peu que 4.99 m

FABRICVILLE

La plus grande distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

STE-FOY - PLACE LAURIER QUÉBEC -
2740, boul. Laurier 651-3489 1505, rue d'Estimauville 661-6128

Lundi au mercredi: 9h30 à 17h30 Jeudi - vendredi: 9h30 à 21h Samedi: 9h à 17h Dimanche: 12h à 17h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

FRAIS OUVERT À ST-ROMUALD

ST-ROMUALD • ST-JEAN CHRYSOSTOME • CHARNY
SPÉCIAUX EN VIGUEUR DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

BANANES Produit importé  55¢ le kilo 25¢ la livre	BROCOLI Produit du Québec, gr.14  45¢ chacun	CHAMPIGNONS Blancs, café ou tranchés, frais, de l'Ontario  85¢ la chopine	FÈVES VERTES Produit des États-Unis, préemballées  2,09\$ le kilo 95¢ la livre	CAROTTES 10 livres NANTAISE, produit du Québec  1.25\$ sac de 10 livres
PAMPLEMOUSSES BLANCS OU ROSES Produit de la Floride, gr.56  4 pour 75¢	K I W I S Produit de la Nouvelle Zélande, gr.42  3 pour 45¢	CANTALOUPE Produit importé, gr.23  75¢ chacun	AVOCAT HASS Produit du Mexique  45¢ chacun	ÉPINARD Frais, produit du Québec, sac de 10 onces (284 gr)  95¢ cello de 284 gr
OIGNONS 5 livres Produit du Québec  85¢ sac de 5 livres	CHOUX DE BRUXELLES Produit du Québec  95¢ la chopine	POIREAU Produit du Québec  45¢ chacun	LAITUE BOSTON VIVANTE Produit du Québec, de serre, culture hydroponique  95¢ chacune	DATTES D'ALGERIE Contenant de 150 grammes  95¢ cello de 150 gr
SAUCISSES FUMÉES BILOPAGE, 450 grammes  95¢ paquet de 12	FROMAGE MOZZARELLA STELLA, de Saputo, préemballé  6,50\$ le kilo 2.95\$ la livre	BRIE FRANÇAIS CHÂTEAU DE FRANCE, produit importé  10,91\$ le kilo 4.95\$ la livre	FONDUE PARMESAN LA PAYSANNE, emballage de 4 portions  1.65\$ pour 4 portions	CROISSANTS FRANÇAIS Frais du jour  1.95\$ emballage de 6

LE JARDIN MOBILE

- | | | | | |
|---|---|---|---|--|
| NEUFCHATEL
2065, boul. Bastien
842-3084 | CHARLESBOURG
1047, boul. du Jardin
627-0344 | STE-FOY
3440, de la Pérade
657-7717 | NEUFCHATEL
9210, boul. l'Ormière
842-0909 | LÉVIS
51 route Kennedy
835-5526 |
| BEAUPORT
344 Seigneuriale
661-7997 | CHARLESBOURG
4145, 1ère Avenue
622-2291 | CAP-ROUGE
1198 Jean Gauvin
872-7473 | STE-FOY
2700 chemin Ste-Foy
651-2717 | BERNIÈRES
585 Route 116
831-4611 |

À ST-ROMUALD, 835 41ème Avenue, 834-3232, près du nouveau McDonald
SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 23 OCTOBRE INCLUSIVEMENT.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.
NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN.



Choix des gestionnaires du Zoo et de l'Aquarium Rivard se donne 15 jours

QUÉBEC — Le délégué régional du PQ pour Québec, Michel Rivard, déposera d'ici deux semaines sa recommandation pour désigner ceux qui hériteront de la gestion du Zoo et de l'Aquarium.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Le député péquiste de Limoilou a avancé cet échéancier après avoir rencontré, ces derniers jours, les trois groupes sans but lucratif qui ont déposé des offres, à ce sujet.

La Société des parcs, qui comprend des dirigeants des chambres de commerce de Sainte-Foy et Charlesbourg, mais aussi de la Société linéenne, veut placer les deux endroits sous la même autorité. La Société zoologique a signé une entente de principe avec le gouvernement libéral, juste avant sa défaite, pour ne gérer que le zoo. La Société faune aquatique ne veut s'occuper que de l'Aquarium.

Lors d'une entrevue téléphonique, M. Rivard s'est refusé à donner le moindre indice sur l'orientation qui lui sourit le plus. « Si je le savais, je ne le vous dirais pas avant d'avoir

transmis ma recommandation au ministre Jacques Brassard (Environnement et Faune).

« Mon mandat est de rencontrer les intéressés et de préparer un rapport qui sera soumis aux députés (Jean Rochon, dans Charlesbourg, et Paul Bégin, Louis-Hébert). Je me donne 15 jours au maximum » pour trancher et acheminer une proposition au ministre Brassard, a-t-il fait savoir.

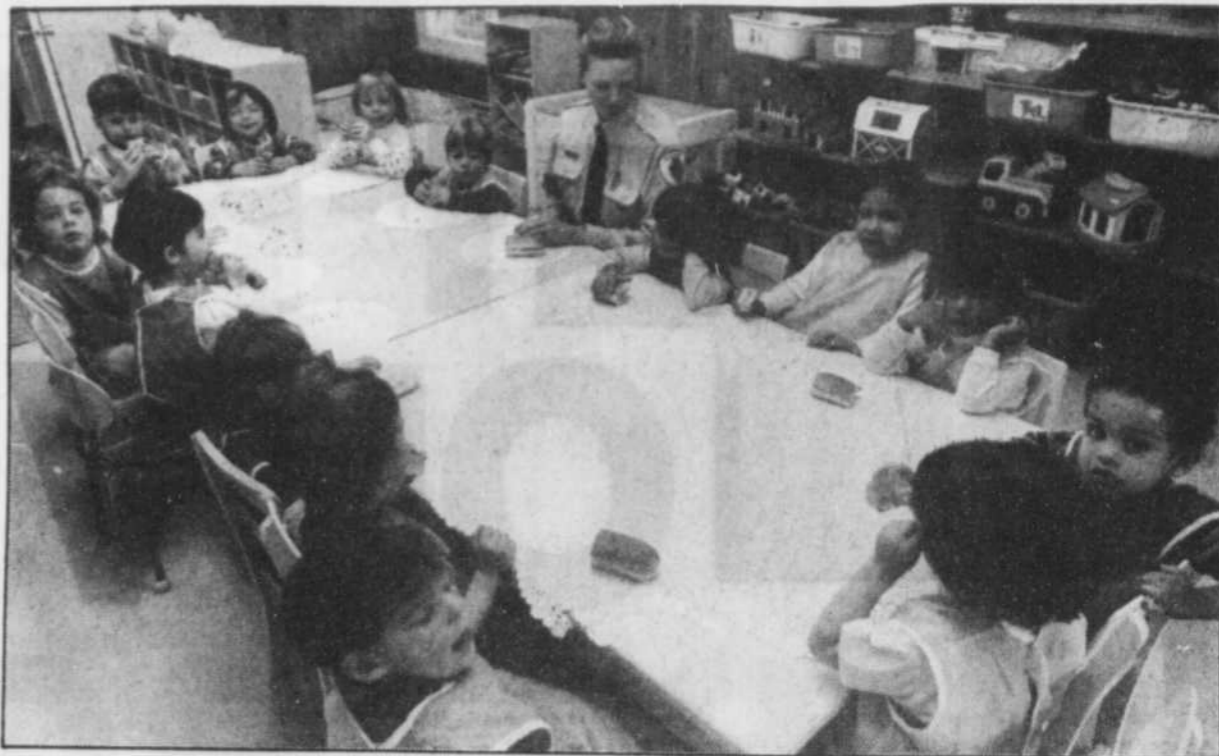
Cette déclaration devrait plaire aussi bien à la Société zoologique qu'à la Société des parcs. Les deux groupes concurrents affirment pouvoir agir rapidement avec des plans de relance.

À la Société zoologique, Mme Louise Morency a indiqué que si la décision se fait attendre plus d'un mois, « de belles choses vont tomber ». Mme Morency n'a pas voulu chiffrer les investissements que représentent les différentes ententes examinées, dont une avec les promoteurs des Médiévales.

La Société des parcs, elle, maintient qu'elle pourrait générer des projets totalisant 8,9 millions \$ pour le Zoo et l'Aquarium, dès sa première année d'activité, somme atteignant 60 millions \$, en cinq ans environ. Son porte-parole, et président de la chambre de commerce de Sainte-Foy, Serge Coulombe, a précisé être en contact avec quatre investisseurs potentiels, dont les propriétaires du Village des sports de Valcartier.

Selon lui, il est possible que les deux endroits redeviennent rentables en trois ans. Le déficit de l'Aquarium a atteint 1,9 millions \$, l'an dernier. Celui du zoo, 2,5 millions \$.

Par ailleurs, le jardin zoologique, déjà en perte de vitesse depuis des années, est en voie de connaître sa pire saison avec une baisse d'achalandage de 62 000 personnes. Mme Morency rapporte que le nombre de visiteurs a chuté de 178 000 à 116 000. Elle attribue surtout cette désaffection au fait que l'ex-ministre libéral Pierre Paradis a annulé, sans raison, le dévoilement de la programmation de l'été 1994.



Une policière de Sainte-Foy, Nathalie Blais, était l'invitée des enfants de la garderie Le Colombier, hier, dans le cadre d'une campagne de promotion des garderies à but non lucratif de la région.

Les garderies à but non lucratif veulent se faire mieux connaître

SAINTE-FOY — Les garderies à but non lucratif de la grande région de Québec ont pris l'initiative de mener leur propre campagne de promotion auprès de la

population dans un souci d'être enfin reconnues comme un service d'éveil et d'éducation de première qualité destiné aux enfants de 0 à 5 ans. Il s'agit d'une première au Québec.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Le concept de qualité totale dont on parle tant dans les entreprises, l'Alliance des garderies, qui regroupe quelque 80 garderies à but non lucratif des régions de Québec et Chaudière-Appalaches veut démontrer qu'il existe depuis fort longtemps chez ses membres. Cette semaine de sensibilisation, amorcée lundi, vise d'ailleurs à faire ressortir les avantages des garderies à but non lucratif en regard des autres formules existantes.

La présence des parents

Dans cette campagne de publicité, les garderies à but non lucratif mettent beaucoup l'accent sur la présence des parents. « Chez nous, les parents ont leur mot à dire, ils siègent sur nos conseils d'administration », déclare Serge Rousseau, président de l'Alliance des garderies. Ils sont partie prenante aux décisions. Et les valeurs que nous véhiculons sont les leurs, insiste-t-il.

Huguette Tremblay, directrice de la garderie Les petits mulots, invite pour sa part les municipalités à promouvoir les garderies à but non lucratif. « C'est un service à la communauté dont il faut vanter les mérites », dit-elle.

Par ailleurs, les garderies à but non lucratif sont conscientes des nouveaux défis à relever. « Les horaires de travail des parents sont aujourd'hui très diversifiés, déclare Hélène Gosselin, porte-parole de l'Alliance. « Il faut donc s'ajuster aux nouveaux besoins. »

C'est ainsi que plusieurs garderies offrent maintenant la préma-

ternelle aux enfants de quatre ans, le service de garde à l'heure et en soirée dans certains cas. Bientôt, nous aurons des services le samedi et le dimanche, prévoit Mme Gosselin, mais toujours avec le souci d'offrir une relation privilégiée à l'enfant dans le meilleur environnement qui soit.

Hier, la soixantaine d'éducateurs et d'éducatrices en garderie, réunis à l'école Ressources de Sainte-Foy, avaient aussi des messages à livrer aux élus municipaux et aux nouveaux députés du gouvernement Parizeau.

Michel Vachon, directeur de La Ribambelle, à Loretteville, a notamment soulevé la question des garderies au noir dont il faut stopper la prolifération. Il suggère donc aux municipalités d'imposer une taxe d'affaires aux gens qui transforment leur sous-sol pour garder des dizaines d'enfants. Pour lui, il en va de la sécurité même des enfants et de leur bien-être.

Cependant les nouveaux crédits d'impôt offerts aux parents ainsi que la bonification de l'aide financière aux familles à revenus moyens devraient stopper les services de garde au noir, souligne l'éducatrice Hélène Gosselin. Car selon une évaluation du Centre québécois de formation sur la fiscalité, il en coûtera désormais moitié moins cher aux parents d'utiliser une garderie accréditée plutôt qu'une gardienne au noir.

Mais ce que réclament prioritairement les garderies, c'est une révision en profondeur de leur financement. Or la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, aussi responsable du dossier des garderies, a ouvert la porte à cette réforme en créant un comité de travail sur le mode de financement des garderies sur lequel siègeront des membres de l'Alliance. Une option que les libéraux avaient toujours rejetée, préférant plutôt multiplier les permis aux garderies à but lucratif moins coûteuses, selon eux.

Colloque de l'Université de la famille Le cardinal Trujillo invité comme président d'honneur

QUÉBEC — Le cardinal Alfonso Lopez Trujillo, président du Conseil pontifical pour la famille, sera le président d'honneur du prochain colloque de l'Université de la famille, organisé par l'Association des parents catholiques du Québec (APCQ).

LE SOLEIL

Ce colloque, dont le thème sera « Famille, deviens ce que tu dois être », aura lieu le samedi 29 octobre, au pavillon Paul-Comtois de l'université Laval.

Le cardinal Trujillo participera à l'ouverture du congrès et visitera tout au long de la journée les différents ateliers. Selon la présidente provinciale de l'APCQ, Mme Jocelyne St-Cyr, ce colloque

servira de clôture à l'année internationale de la famille. Il abordera, dans une douzaine d'ateliers, les différentes fonctions et les devoirs de la famille chrétienne dans la société et dans l'Église.

Le président de ce colloque est M. Jacques Goulet, qui est aussi président de l'APCQ pour la région de Québec. Pour les personnes intéressées à s'inscrire, il faut contacter le Secrétariat Université de la famille, au 1319, Teillet, Sainte-Foy, tél : 658-0895.

■ Robert Bourassa devient officiellement professeur de droit

MONTRÉAL (PC) — L'Université de Montréal a confirmé hier la nomination de l'ex-premier ministre Robert Bourassa à titre de professeur associé à la faculté de droit. Dans le cadre de ses fonctions, M. Bourassa s'intéressera plus particulièrement à l'intégration économique ainsi qu'au fédéralisme économique, a précisé dans un communiqué le doyen de la faculté de Droit de l'U de M., M. Patrick Molinari. L'ancien premier ministre pourra également être appelé à diriger des mémoires et des thèses tout en collaborant dans la conduite de séminaires d'études graduées reliés à ses intérêts de recherche. Le comité exécutif de l'université a aussi désigné M. Bourassa comme premier membre associé à la Chaire Jean-Monnet. Attribuée à l'Université de Montréal en novembre 1993 par la Commission des Communautés européennes, cette chaire, la première hors d'Europe, est consacrée aux études et aux recherches en intégration européenne.

LE BRONZAGE

LA CAFÉINE

LA NICOTINE

LA VIANDE ROUGE

LA DRAGUE

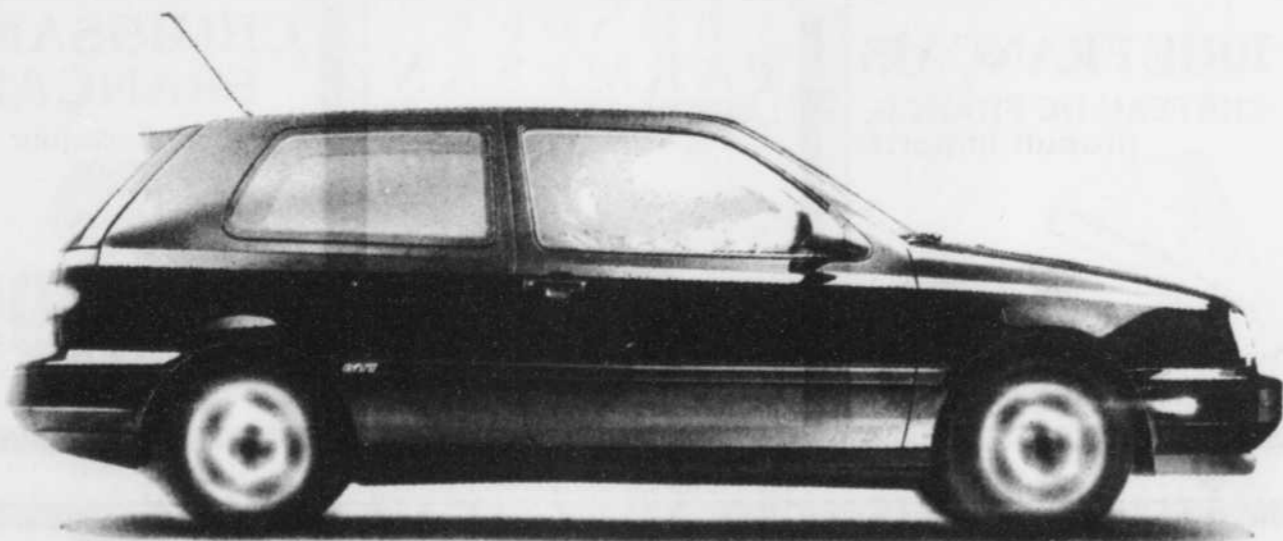
L'AMBITION

LE POUVOIR

L'OPULENCE

LA GAUCHE

LA DROITE



UNE CHANCE QUE L'ADRÉNALINE EST ENCORE POLITIQUEMENT CORRECTE.

GOLF 

CONÇUE POUR LA VIE

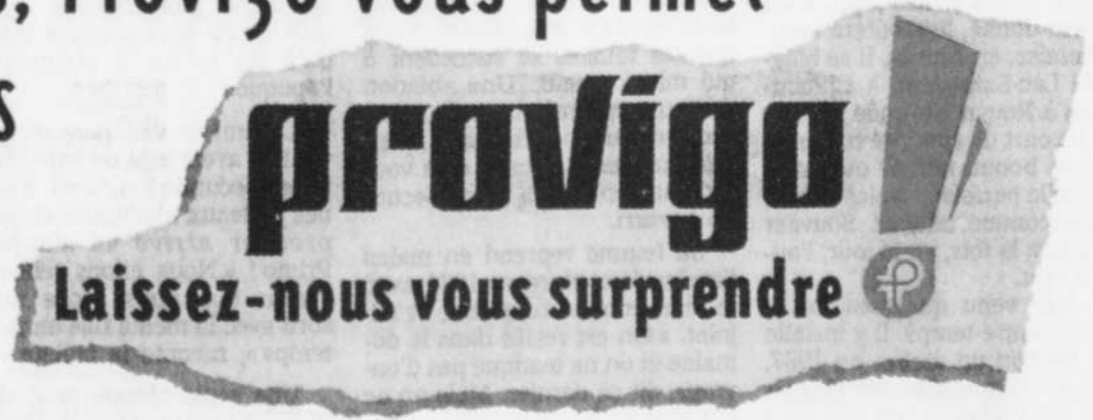
Golf GTI représenté

Des repas à ce prix-là, c'est du gâteau



219\$
 Dîners surgelés au choix
 Cuisine Minceur ou Stouffer's
 195g à 340g.

Du 17 au 23 octobre, Provigo comble le désir d'économie des petits et des gros appétits : tous les dîners surgelés Cuisine Minceur et Stouffer's sont offerts à prix irrésistible • Avec un grand choix de repas différents, Provigo vous permet de faire des provisions qui ne vous feront pas tomber dans la routine!



Le Vietnamien Pho Chau Dinh, 36 ans, célibataire. Il joue au «pool» en rêvant du jour où il aura assez d'argent pour retourner dans son pays. Ci-contre, Dolorès Plourde, une fidèle du temple bouddhiste de Beauport.



Du riz dans ses patates pour mettre du piquant dans sa vie

Le célibataire Pho Chau Dinh, 36 ans, se plaint du fait qu'il n'y pas beaucoup de Vietnamiennes seules, à Québec et que, bon, marier une femme « locale », n'est pas une chose évidente... Mais pas un impossible tour de force : Mai Duong, alias Yoko Ono, en est l'éclatant résultat.

Couleurs locales



QUATRIÈME DE 5

Il y a peu d'immigrants à Québec? Quand même 15 000. Ça ne change peut-être pas le monde... tout d'un coup; mais ça le change. Alain Bouchard nous les raconte.

textes d'ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

Mai Duong, Nathalie de son prénom québécois, est la belle jeune fille qui personnifiait Yoko Ono dans le récent spectacle *The Beatles... forever*, au Capitole. Son père est Nhut Minh Duong. Sa mère est Dolorès Plourde. Ils se sont mariés il y a 25 ans. Et ça dure toujours!

« J'avais besoin de piquant dans ma vie, mon Ti-Minh m'en a fait voir! » lance Mme Plourde, dans un grand éclat de rire. Elle est grande, plutôt bâtie, a les yeux et les cheveux pâles et est aussi exubérante que son prénom. Quel métissage!

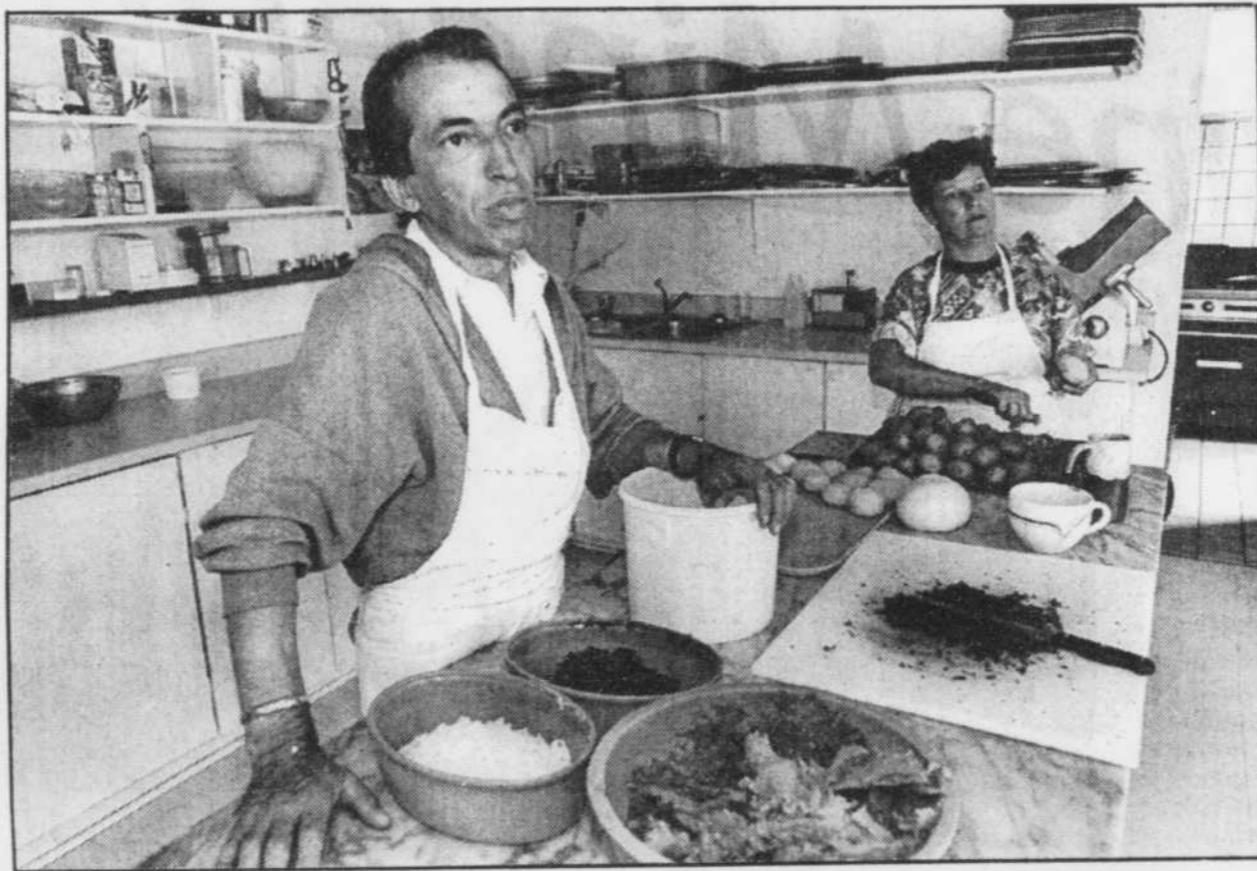
« Il s'agit de part et d'autre de mettre du riz dans ses patates et des patates dans son riz! » s'exclame-t-elle de plus belle.

Nhut Minh Duong, 49 ans, fait partie de cette première génération de *savants* vietnamiens à venir tellement nous impressionner à l'université Laval et ailleurs, en physique et en informatique. Dolorès Plourde est professeur de santé mentale au cégep de Limoilou. Ils ont également eu un fils. La famille a grandi à Beauport, dans un joyeux mélange d'American way of live et de... philosophie bouddhiste.

Le silence n'est pas l'ennui

« Oui, les Orientaux sont différents, dit Dolorès Plourde. Très différents. Mais néanmoins ouverts et accueillants aux autres mentalités. Réservé ne veut pas dire fermé. Attention au cercle vicieux de ne pas aller vers eux parce qu'ils ne viennent pas vers vous. »

Mêmes racines, même langue. Pour Luc Coeuret et sa sœur Fabienne, les Français qui arrivent au Québec ne sont pas des immigrants comme les autres. Pour le service de l'immigration, si. Le tailleur Secundo Lazzarri (ci-dessous) le connaît bien, le service de l'immigration : à son arrivée à Montréal, il a dû en occuper les locaux...



L'aventure, c'est l'aventure

« L'ambassade canadienne m'écrivit pour me dire qu'on a besoin de tailleurs à Toronto et à Montréal, 80 \$ par semaine garantis. Qu'est-ce que vous pensez que je fais, hein? Je décolle sur-le-champ. J'arrive à Montréal un samedi : personne ne m'attend à l'aéroport, le bureau de l'immigration est fermé jusqu'au lundi et je pédale un an dans le vide, sans même manger à ma faim. »

Trente-cinq ans plus tard, l'Italien Secundo Lazzarri est effectivement tailleur, chez Simons à Québec. Mais les choses ne se sont pas déroulées aussi facilement qu'un fuseau de fil. Il voulait l'aventure, il l'a eue.

C'était la guerre en Italie, les écoles avaient été bombardées. Les enfants n'avaient que trois heures de classe par jour pour permettre à tous d'avoir leur tour. « Ma mère m'a dit : tu vas travailler l'autre demi-journée; pas question de rester là à ne rien faire! » Secundo avait 12 ans. Il commençait sa vie de tailleur.

À 20 ans, il faisait ses cours de coupe, comme il dit. Et obtenait ce saporé diplôme accroché bien en vue dans l'atelier de couture Lazzarri, qu'il dirige maintenant sa femme, au rez-de-chaussée de leur maison, à Limoilou. Le document est impressionnant. Ne serait-ce que par les images de nus dont il est illustré. « L'Italie nous donnait ce diplôme mais on n'avait pas le droit de l'exposer, imaginez! »

Le jeune homme s'en va immédiatement en Belgique pour échapper au service militaire. Quatre ans plus tard, c'est le Canada.

« J'ai dû occuper le bureau de l'immigration de la rue Bleury, pour qu'on me trouve une place où manger et dormir, raconte M. Lazzarri. Ils m'envoient à l'hôtel Bellevue, de Morin Heights, où je touche 100 \$ par mois logé, nourri, comme homme à tout faire. »

Vient ensuite la longue saga du nord et des mines; qui, à un moment donné, lui coûtera toute sa chemise, en Abitibi. Il se balade du Lac-Saint-Jean à Chibougamau à Rouyn-Noranda à Sept-Îles. Il court de supposé boom en supposé boom, minier ou autre. Il travaille parfois dans les mines, parfois comme tailleur. Souvent les deux à la fois, un le jour, l'autre la nuit.

Il était venu quelques fois à Québec, entre-temps. Il y installe pour de bon un atelier en 1967, en haut d'un restaurant chinois de la 3e Avenue. Cinq ans plus

tard, il rencontre sa future femme, dans une salle de danse. Une Portneuvoise de Saint-Raymond, « sans laquelle je n'aurais jamais pu passer à travers le reste », dit l'Italien.

Le couple est propriétaire d'un bloc commercial, où s'installent des boucheries, des cordonneries et des pizzerias, en plus de l'atelier de couture qui, un jour, est aussi vendu à un locataire. Voilà que les faillites se succèdent à qui mieux mieux. Une ablation de poumon à travers ça, puis un accident automobile grave, quelques années plus tard. « En voulez-vous, en v'la! » lance Secundo Lazzarri.

Sa femme reprend en mains l'atelier de couture, en 1984, avec le mari comme conseiller et adjoint. « On est restés dans le domaine et on ne manque pas d'ouvrage, dit ce dernier. Mais on ne fait plus de la confection, on fait

de la réparation. Autrefois, je voyais un client sur la rue, je disais : c'est mon habit. Aujourd'hui, je dis : c'est ma réparation! » Ce qu'il fait maintenant à l'emploi de Simons, depuis près d'un an.

Trente-cinq ans plus tard, Secundo Lazzarri, dont la fille unique fréquente l'Université du Québec à Trois-Rivières, estime qu'il serait plus perdu à Venise qu'il ne le fut à Montréal, à l'époque.

Comment des parents peuvent-ils avoir idée de baptiser un bébé Secundo? Quand ils ont des jumeaux identiques et que le premier arrivé va s'appeler Primo! « Nous étions tellement pareils que nous avons même sorti avec la même fille en même temps », raconte le tailleur.

Une seule blonde pour deux Italiens, c'est bien loin de l'Italien

chanteur de pommes qui a plusieurs filles à la fois, non?

Le Français Luc Coeuret aussi est venu pour l'aventure. « Nous partions pour un monde meilleur, dit-il. J'étais attiré par l'Australie, ma mère a dit : "Va donc plutôt voir au Canada!" »

C'était en 1970. Il avait un frère ici. Pourquoi pas?

« Je suis arrivé ici sans papier, raconte-t-il. Je devais me présenter tous les deux jours à l'immigration, avec mon frère qui me parrainait. »

Puis l'histoire classique. Une Québécoise lui tombe dans l'oeil et le marie.

Luc Coeuret, charcutier-artisan à Limoilou, estime que non, les Français ne sont pas des immigrants québécois comme les autres, même si les fonctionnaires de l'immigration s'entêtent à dire que si. « On vient du même

pays et on a la même langue, c'est quand même plus facile, non! »

Sa sœur Fabienne, venue l'aider ce jour-là à remplir un surplus de commandes, saute vivement sur l'occasion. « Peut-être semblables mais pas pareils! Moi, je joue aux fers et aux fléchettes, finie la pétanque. Je fais résolument les Français : ils se plaignent tout le temps et connaissent tout. »

Elle a même poussé le zèle jusqu'à se défaire complètement de son accent de la Touraine. Contrairement à son frère, qui a la parole tout crachée de D'Artaignan ou de Patrick Bruel.

« J'ai un beau-frère qui n'a jamais voulu venir à Québec parce qu'il a peur des Indiens. Ils sont un peu ignorants, les Français, vous ne trouvez pas? »

Oh! mes vieux!

« J'aime Québec, mais je suis ici de force, dit-il tout doucement, pour être sûr de ne choquer personne. Je rêve de retourner dans mon pays, maintenant que la paix est revenue. Mais je n'ai pas d'argent pour le faire. »

Alors il joue au pool en fumant une cigarette et en buvant un café glacé, au salon de billard vietnamien de la rue Saint-Valier, dans Saint-Sauveur. Et est tout de suite celui que désignent les autres clients, dès qu'un Québécois *indigène* daigne entrer et poser des questions.

— Ça me fait plaisir, répète-t-il tout le temps.

— Tu peux le dire, Chau, si t'as pas envie.

— Non, ça me fait plaisir, je le jure.

Comment savoir...

■ Demain : Tatiana love Stéphane

Les premiers vols en quatre mois vers Haïti affichent complets

QUÉBEC — Air Canada reprendra ses liaisons avec Haïti le 31 octobre, après une interruption de quatre mois. Les deux premiers vols hebdomadaires sont déjà complets.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL, hier, Mme Diane Sainte-Marie du Service des communications de la compagnie, à Montréal.

Les demandes sont telles qu'Air Canada a décidé de remplacer les Boeing 767 (195 sièges) qui faisaient la liaison jusqu'au 25 juin par des 747 dont la capacité est de 416 passagers. Les vols des 31 octobre et 7 novembre affichent complet. Aussi les gros porteurs seront-ils utilisés tout le mois de novembre. Du début de décembre jusqu'à Noël, la société reviendra aux 767 car elle prévoit un achalandage moindre à ce moment-là, mais elle recourra de nouveau aux 747 pour les Fêtes.

Les appareils décollent de Montréal tous les lundis, à 10 h 10.

En mission

Air Canada ne peut dire quelle proportion de sa clientèle du vol « inaugural » sera constituée de missionnaires. Chose certaine, plusieurs membres de communautés d'hommes et de femmes du Québec prendront place à bord du quadrimoteur, comme l'a constaté LE SOLEIL au cours d'une rapide tournée téléphonique. Ainsi, sept sœurs de la Charité de Saint-Louis, quatre sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception et trois sœurs de Saint-François-d'Assise s'apprêtent à repartir, pendant que le Jésuite Bernard Bélair doit attendre au 14 novembre à cause de la pénurie des sièges. Et il ne s'agit là que de quelques exemples.

Point commun très intéressant : ces personnes ne sont pas venues au Québec pour fuir le régime militaire, mais pour leurs vacances prévues aux deux ans ou pour des réunions importantes. Elles sont donc arrivées au Québec après la fin des classes, en juin, et ont dû retarder leur départ devant l'absence de liaison aérienne attribuable à la dégradation de la situation politique dans la petite île des Caraïbes.

Cette détérioration a-t-elle compliqué leur action là-bas ? A peine, répondent les religieuses. L'impact principal a été la fermeture des écoles à quelques reprises. À cela s'est ajoutée la difficulté de s'approvisionner en certains produits alimentaires à cause du blocus. Pour le reste, elles ne se sont pas senties en danger.

Il en va autrement du père Bernard Bélair, qui admet avoir eu très peur. Le Jésuite est arrivé à la Villa Manrèse de Port-au-Prince à la mi-septembre 1991, soit deux semaines avant le coup d'État militaire qui a chassé le premier président élu démocratiquement, Jean-Bertrand Aristide. Avant cette nuit tragique du 29 au 30 septembre qu'il n'oubliera jamais, tout allait bien, dit-il. « On sentait un climat de liberté. Les gens étaient de bonne humeur. » Puis, du jour au lendemain, le changement a été radical.

« Les gens n'avaient plus le même goût de vivre. Plusieurs ont été arrêtés, battus. Le régime frappait tous ceux qui avaient collaboré avec le gouvernement Aristide. Il a essayé d'éliminer tous les

leaders, à tous les niveaux et à travers le pays, qu'il s'agisse de responsables des mouvements paysans, de syndicalistes, de leaders religieux, par exemple ceux des communautés ecclésiastiques de base, que les Haïtiens appellent en créole les *ti-égliiz*. À la fin, il frappait à l'aveuglette dans les quartiers populaires. On entendait des coups de feu presque toutes les nuits », raconte le Jésuite avec émotion. « On dormait très peu. »

La situation déjà dramatique s'est aggravée quand les « attachés » ont fait leur apparition. Les attachés, précise le père Bélair, étaient des civils armés qui accomplissaient les basses œuvres de l'armée, opérant, masqués, le soir et la nuit. Un genre d'escadron de la mort comme en Amérique centrale. Notre interlocuteur avait l'impression que les tontons-macoutes de sinistre mémoire avaient repris du service. « Il s'agissait que quelqu'un soit dénoncé pour être battu et éliminé. Le plombier de la Maison Manrèse a été tué dans la rue, juste devant l'établissement », dit-il. Plusieurs des personnes persécutées ont trouvé refuge dans les communautés religieuses canadiennes.

Le père Bélair a été particulièrement révolté par l'action des hommes de main du régime. « Un mois après le coup d'État, ces gens se sont attaqués aux enfants de *La Famille, c'est la vie* que Jean-Bertrand Aristide avait fondée avant même de devenir président pour s'occuper des enfants de la rue, les hébergeant la nuit et leur donnant, le jour, des cours d'alphabétisation, de mécanique, de menuiserie et d'électricité. Ils ont incendié une des deux maisons de l'organisme, qui accueillait au total 300 jeunes d'environ sept à 20 ans », rapporte le père. Heureusement, aucun n'a été tué.

Comme si cela ne suffisait pas, les militaires ont loué au printemps dernier un appartement situé en face de *La Famille, c'est la vie* et, le soir, ils s'amusaient à tirer en l'air juste pour terroriser les enfants. L'ambassade du Canada a engagé des gardes armés pour protéger la propriété de l'organisme. Lorsque les militaires ont vu cela, ils ont déguerpi.

Le Jésuite a téléphoné en Haïti vendredi dernier. Ses collègues lui ont souligné que, depuis l'arrivée des Américains, ils ont la paix durant la nuit. « Dans les rues, ce sont les Américains qui assurent l'ordre, on ne voit presque plus de militaires haïtiens, m'ont-ils dit. Ça les rassure », rapporte le père Bélair avant d'ajouter : « Moi aussi! »

Est-il optimiste ? « Légèrement », répond-il. « Un proverbe créole affirme qu'Haïti est un pays

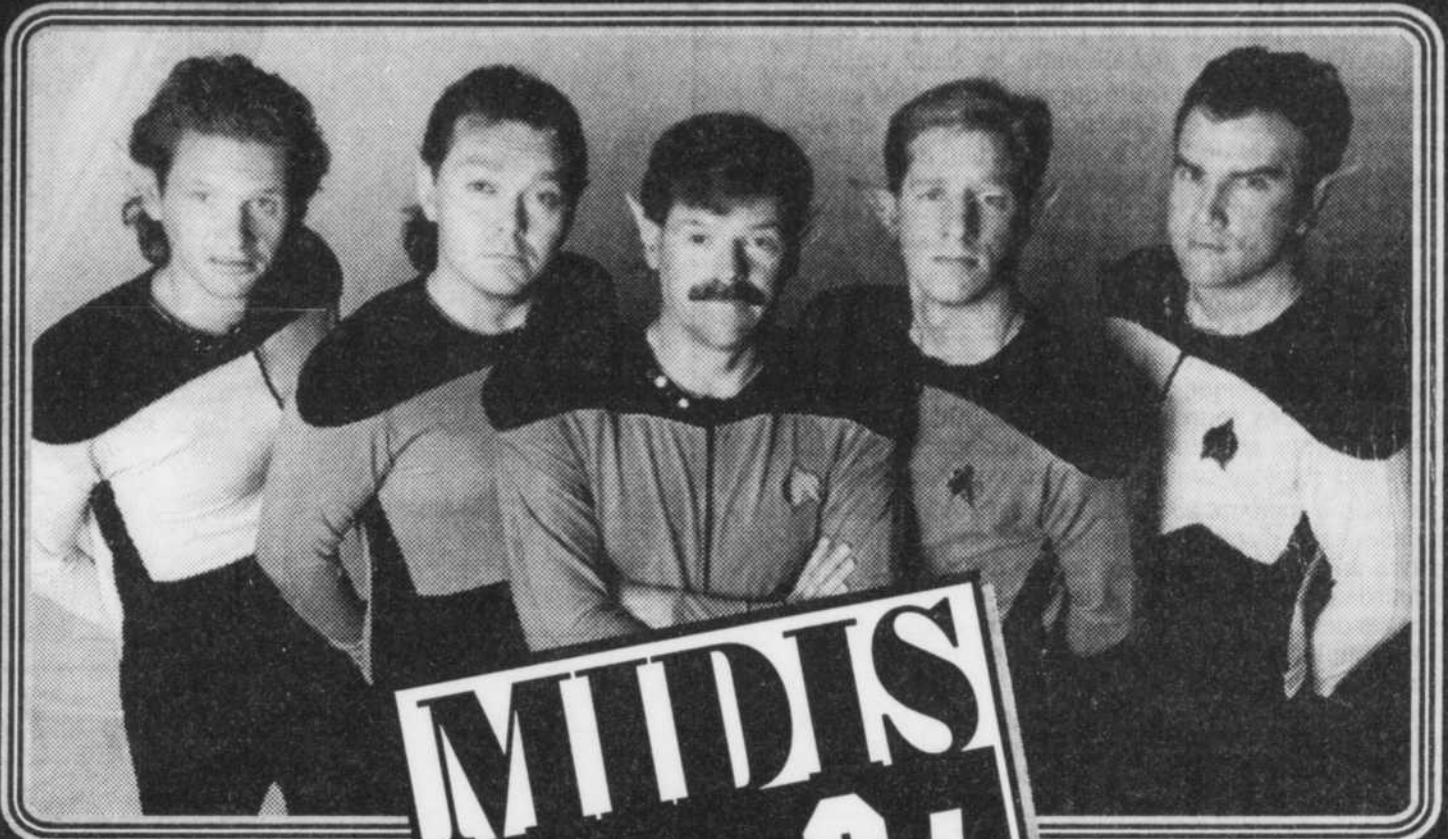
glissant, c'est-à-dire qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver. Sauf François Duvalier, aucun prési-

dent n'a fini son mandat normale- ment, pas même Dessalines. Mais le retour d'Aristide s'accompagne

d'un certain espoir », conclut-il. Le père Bélair avoue que, si le régime militaire était toujours en

place, il aurait carrément refusé de répondre aux questions du SOLEIL.

RICHARD Z. ET SON ENTREPRISE ENVAHISSENT QUÉBEC



MIDIS FOUS!

EN SEMAINE, DE 11h 30 À 13h

CHOI
98,1 FM

DU SON SOLIDE COMME LE *Rock*

Moisan marketing

Vous voulez une nouvelle voiture ET un voyage dans le sud ?



13 995\$*

Chevrolet Corsica LT 1995

Chevrolet Beretta SS 1995

- Moteur 2,2 litres
- Sac gonflable
- Freins antiblocage (ABS)
- Climatiseur; ouvre-coffre électrique
- Verrouillage automatique des portes
- Radiocassette AM/FM stéréo; chauffe-moteur
- et beaucoup plus!

- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle 5 rapports
- Sac gonflable
- Freins antiblocage (ABS)
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Verrouillage automatique des portes
- Aileron arrière
- Climatiseur
- Roues de 15"
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant !



*Offres réservées aux particuliers et s'appliquent aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (300 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs Chevrolet 1995 sont couverts par la garantie GM Total™. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Chevrolet 1995. Durée : 2 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec.



Les propriétaires de vidéopokers demandent au PQ de tenir ses promesses

QUÉBEC (PC) — Comme il s'y était engagé avant d'être porté au pouvoir, le Parti québécois doit réviser la loi 84 sur les vidéopokers avant la fin de l'année sinon l'industrie de l'amusement au Québec menace de couper les vivres à Loto-Québec. Mécontente des saisies d'appareils effectuées par les policiers depuis les élections, la coalition lance un appel au gouvernement. « Au cours de la campagne électorale, 93 candidats du Parti québécois ont signé une lettre d'engagement pour réévaluer la loi 84 et proposer la mise sur pied d'une table de concertation. Cinquante-sept d'entre eux ont été élus, dont 12 ministres et 11 délégués régionaux », a souligné hier en conférence de presse le porte-parole de la coalition, M. Pierre Bourgault. Les trois associations accordent quelques mois au gouvernement pour bouger avant d'adopter la ligne dure. Toute possibilité est envisagée, incluant le débranchement des terminaux de Loto-Québec dans les dépanneurs et accommodations.

EDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Editeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

La paix en Israël: et de trois!

Après l'Égypte en 1979 et l'Organisation de libération de la Palestine l'automne dernier, Israël vient de régler un troisième front, celui de la Jordanie. Le processus amorcé par la Conférence de Madrid, en octobre 1991, vient de porter fruit par l'annonce plus tôt cette semaine d'une entente globale entre les deux voisins.

Les grandes lignes du traité qui sera signé dans exactement une semaine, en présence du président américain Bill Clinton et de 5000 invités internationaux, sont déjà connues, même si le texte intégral et les annexes exigent toujours un certain travail de peaufinage: il y a entente sur la sécurité, sur les territoires et surtout, ce qui surprend à ce stade-ci, sur les eaux.

Israël remet à la Jordanie tous les territoires occupés. Mais en retour, la Jordanie loue pour 25 ans à son nouvel ami les terres cultivées en ce moment par des Israéliens, soit quelque part entre dix et 30 kilomètres carrés, selon des sources divergentes. Initiative originale, étonnante, et qui servira d'os aux opposants islamistes qui refusent toute apparence de concession.

La paix a toujours son prix, et aussi ses retombées. En pleine crise d'approvisionnement en eau, la Jordanie recevra une portion nettement accrue des eaux du fleuve Jourdain et partagera avec Israël la construction de barrages destinés à former des réservoirs d'eau potable. Ce qui implique la reconnaissance des frontières et la sécurité absolue de la région.

Quelques jours à peine après l'annonce de la remise du prix Nobel de la paix aux dirigeants israéliens, MM. Itzhak Rabin et Shimon Peres, ces derniers en mettent plein la vue.

Il faut leur savoir gré d'avoir placé au-dessus de tout la conclusion d'un accord de paix au lendemain même du meurtre d'un soldat israélien par les terroristes du groupe palestinien Hamas. Car ils tenaient là un argument parfait pour geler l'ensemble du processus.

Seule la Syrie (et par accointance son satellite, le Liban) tient toujours ses distances. Mais le despote Hafez el-Assad, tout en désapprouvant la manœuvre jordannienne, a bien pris soin de préciser qu'il ne la sabotera pas. C'est que lui-même a déjà fait le choix stratégique de faire la paix avec Israël, le temps venu.

Les conditions de paix entre les deux derniers adversaires se résument à peu: Israël doit remettre le secteur du Golan, une zone stratégique de premier plan, et la Syrie doit rassurer Israël sur sa sécurité. Les termes en sont simples, leur acceptation déchirante pour les deux parce que sans retour.

La montée de l'extrémisme islamique pousse les dirigeants en place à éliminer tout potentiel d'instabilité. Les dirigeants syriens, comme leurs homologues jordaniens, palestiniens et égyptiens, sentiront un jour ou l'autre la soupe assez chaude pour s'entendre avec Israël, dont c'est également l'intérêt premier.

RAYMOND GIROUX

CAMARADE CHARLES



"DEBOUT
LES DAMNÉS
DE LA TERRE..."

Paul Martin, le ministre caméléon

Du rose au rouge, au vert, au violet, au gris, il n'est que le bleu dont Paul Martin ne se soit encore servi pour colorer ses discours politiques. Quant aux contribuables, selon qu'ils seront blancs ou noirs, compressions budgétaires et augmentations d'impôts les rendront riches ou misérables.

Paul Martin teintait ses promesses en rose lorsqu'il était candidat à la direction du Parti libéral du Canada. « C'est pas le déficit qui est le problème numéro Un, me disait-il le 11 avril 1990. On n'est pas compétitifs et tout ce qu'on fait pour réduire le déficit aggrave la situation parce que cela nous rend encore moins compétitifs. Cela veut dire qu'au tout début, il va peut-être falloir investir encore plus. » Le candidat, fort de son expérience d'homme d'affaires, comparait alors la politique budgétaire de Michael Wilson à celle « d'une entreprise qui perd de l'argent, qui coupe dans la recherche et la formation et... qui finit par faire faillite. »

Incidentement, au cours de cet entretien, Martin me disait aussi, à propos de la TPS: « Il faut l'abolir, c'est une mauvaise taxe. On tue le tourisme et les transports avec cette taxe de 7%. Il veut maintenant la porter à 12% ! »

Suit la période rouge, de la couleur du livre programme du Parti libéral, que Martin écrit avec sa collègue Haviva Hosek. « Les conservateurs se sont laissés obnubiler par les problèmes, par exemple le déficit et l'inflation, sans avoir conscience et sans se soucier des conséquences, comme les suppressions d'emplois, la paupérisation, la dépendance à l'égard de l'État... Il faut accélérer la croissance économique et faire reculer le chômage pour alléger le déficit. »

Aujourd'hui, l'obsession des libéraux s'est fixée sur le déficit et la dette. Le chômage a reculé d'un point de pourcentage, de



La chronique de
Michel
VASTEL

10,2% en septembre 1993 à 9,1% le mois dernier. Le déficit sera maintenu, promet-on, à 39,7 milliards \$, au prix de compressions de 725 millions sur le dos des chômeurs, d'une augmentation de 7,4 milliards \$ des impôts sur les revenus des particuliers, et d'une diminution de plus de 2 milliards \$ des transferts aux provinces au titre de la sécurité sociale. On ne peut plus blâmer l'inflation comme au temps des conservateurs, ni la récession. Tout cela, c'est maintenant la faute des intérêts de 44,3 milliards qu'on paie sur une dette de 534 milliards \$. Comme disait le candidat Paul Martin en 1990, « c'est la faillite » !

Dans le livre vert de Lloyd Axworthy on pointe du doigt le virus qui ronge la santé financière du gouvernement fédéral: les programmes de sécurité sociale. « Il faut s'assurer que le système de sécurité sociale est à la mesure de nos moyens et qu'il est géré plus efficacement, tout en veillant à mettre un terme aux abus et au gaspillage », dit-on. Tout au long des 102 pages du Livre vert, on nous explique que les abus proviennent de la quantité de gens qui recourent de façon répétée à l'assurance-chômage ou qui restent accrochés à l'aide sociale. Le gaspillage, ce sont les enfants et les familles qui vivent dans la pauvreté.

Le Livre vert dénonçait la faillite des politiques économiques et sociales des conservateurs. « Les libéraux veulent égaliser les conditions sociales entre les Canadiens », promettait-on. Réponse du Livre vert: sept milliards de nouvelles compressions budgétaires, en plus de celles de quatre

milliards déjà annoncées dans le premier budget de Paul Martin. Fini le temps de la compassion, le banquier est à la porte. Il fallait voir, la semaine dernière, l'émotion qui tordait le visage de Martin lorsqu'il évoqua la mémoire de son père, l'un des architectes de la sécurité sociale canadienne dans les régimes de MacKenzie King, de Saint-Laurent et de Pearson.

Depuis cette semaine, on ne parle plus de sécurité sociale, mais de gros sous, de déficit et de dette: la couverture des livres a tourné au violet lundi, puis au gris hier. Les Canadiens doivent s'adapter au changement, le rôle de l'État doit être repensé, il faut s'en remettre au secteur privé pour ce qui est de la création d'emplois, dit le nouveau credo libéral. La « santé financière » de l'État passe par d'autres compressions budgétaires de 3 à 5 milliards \$ l'an prochain, et de 6 à 9 milliards en 1996. Et Paul Martin voudrait nous faire croire que ce programme n'a pas été écrit à Washington, au Fonds monétaire international ?

Depuis hier que le ministre des Finances fait grise mine, tous les tabous du Parti libéral ont été jetés par dessus bord: on parle ouvertement d'augmentations d'impôts, aucune vache sacrée n'est à l'abri des compressions budgétaires, on évoque des concepts sacrilèges comme « le ticket modérateur », on parle d'une véritable « vente de feu » des derniers éléments d'actif que les conservateurs n'ont pas eu le temps de privatiser, on est même prêt à s'en remettre aux organismes communautaires pour prendre la relève du gouvernement !

Si la couverture du prochain budget n'est pas bleue c'est que le gouvernement n'aura même plus les moyens de se payer la couleur. Les fonctionnaires des Finances, les mêmes qui ont préparé les budgets de Michael Wilson, auront fini de déteindre sur le Livre rouge de Paul Martin...

Bloc-notes

Voter au lac

Si le Québec se dotait d'une liste électorale permanente informatisée, les campagnes électorales raccourciraient de trois semaines au moins. Une bonne chose, diront les électeurs qui ont, tout frais à la mémoire, la longueur invraisemblable de la campagne de l'été dernier.

Le moment paraît en tout cas favorable au gouvernement péquiste pour relancer le colossal projet pondu l'an dernier par le bureau du directeur général des élections, M. Pierre F. Côté. Les députés seront vraisemblablement appelés à étudier ce projet cet automne.

En attendant, même si l'objectif de raccourcir les périodes électorales est légitime en soi, le ministre Guy Chevrette, responsable de ce dossier, pousse ses pions en utilisant l'argument des irrégularités notées dans l'inscription des électeurs du comté de Bertrand.

Le PQ aurait la preuve que des centaines de villégiateurs domiciliés dans l'île de Montréal ont voté dans les Laurentides, où ils ont leur chalet, le 12 septembre, « volant » peut-être sa victoire à la candidate péquiste Monique Simard.

Dans sa forme actuelle, le projet du directeur général des élections ne permet de voter que là où l'électeur a son adresse permanente. Mais, justement, pourquoi maintiendrait-on cette rigidité qui pénalise les membres du *grey power*, dégagés des obligations du travail, qui prolongent leur séjour à la campagne en automne ?

Au fond, l'important en démocratie n'est-il pas de s'assurer que chaque électeur ne vote qu'une seule fois et que chacun ait bien le droit de voter ?

Il est curieux, à cet égard, que le PQ n'affiche pas une volonté d'introduire une carte de l'électeur. Après tout, sans cette pièce d'identité, il est toujours possible de frauder en votant à la place d'un autre électeur inscrit.

Souhaitons que le gouvernement fasse preuve de souplesse: on s'est déjà ajusté au déménagement des étudiants pendant la période scolaire.

Mais peut-être a-t-il besoin d'une bonne vague d'indignation populaire contre les juges propriétaires de chalet pour faire avaler le coût d'une liste informatisée! Parce qu'il n'y aura pas d'économies pendant les années de mise en place de ce système qui servira pour toutes les élections, municipale et scolaire comprises.

Ce n'est qu'au bout de quatre ans, à une prochaine élection provinciale, qu'une liste permanente informatisée deviendrait profitable: sa mise à jour coûterait 5 millions \$ au lieu des 18 millions \$ qu'on engouffre chaque fois pour recenser les électeurs.

C'est un investissement. En autant que le système informatique ne cafouille pas...

MARIE CAQUETTE

Point de vue

Le Bénin, petit pays aux grandes idées

par SÉRAPHIN ABOU

À début des années 1960 à l'ère des indépendances, l'ex-Dahomey rebaptisé Bénin en 1975 était crédité comme le « quartier latin » de l'Afrique parce qu'il regorgeait de cadres intellectuels de haut niveau pour prendre sa propre destinée en main et aider les pays voisins à combler un certain déficit. Malheureusement, cette euphorie n'a duré qu'une dizaine d'années puisque les querelles intestines entre les dirigeants dahoméens ne tardèrent pas à éclater au grand jour pour enfin les conduire au déclenchement de la révolution du 26 octobre 1972.

Les mots ne suffisent pas pour expliquer la longue tragédie que le Bénin a vécue pendant 17 ans. Aujourd'hui, le pays s'est coulé des habits neufs et s'est dressé face à son avenir. Certes, le tournant nouveau qu'il a pris le 19 février 1990, date de l'ouverture officielle de la conférence nationale des forces vives, justifie toutes les interrogations, mais il légitime également toutes les espérances.

En effet, la conférence nationale a défini les fondements du nouveau régime, tracé les grandes lignes d'un nouvel État démocratique et pluraliste ayant pour mission essentielle de redresser une économie exsangue et sinistrée, de remettre le peuple au travail, de lui donner le goût de la réussite et de mener une lutte contre les prévaricateurs et autres corrupteurs.

Autrefois muselée et bâillonnée, la presse béninoise semble aujourd'hui avoir retrouvé la voie de la liberté. Elle est désormais plus audacieuse, plus outrecuidante, plus alerte mais aussi plus pointue même s'il reste un long chemin à parcourir pour atteindre la perfection. En effet, les médias réapprennent lentement les règles du métier: la déontologie, l'éthique professionnelle, la vérification des sources pour éviter de tomber souvent dans les travers de la diffamation. Une quarantaine de titres de presse animent actuellement la vie politique, économique et culturelle représentant tous les courants de pensée.

Au plan politique, 34 partis de

différentes tendances (gauche, droite, centre, etc.) se partagent la vedette au sein d'une Assemblée nationale de 64 députés dont deux femmes. Ces dernières rivalisent d'ardeur pour une représentation plus équilibrée dans les institutions démocratiques. Cependant, les femmes béninoises détiennent déjà depuis de longues années les avant-postes dans les secteurs comme celui du commerce, de l'enseignement, de la justice et plus récemment, de la communication.

Les différentes associations de femmes qui existent travaillent la main dans la main pour enrayer l'analphabétisme, la pauvreté, l'inégalité dans la famille, la malnutrition, les contraintes du veuvage ainsi que l'excision dans certaines régions.

Au plan économique, le Bénin est un petit pays aux ressources limitées mais qui regorge d'hommes et de femmes de qualité ayant souvent démontré une grande capacité de changement et de progrès. Avec l'avènement du renouveau démocratique, les fi-

nances publiques béninoises ont été remises à flot et l'activité économique a redémarré de manière spectaculaire malgré la dévaluation du franc CFA, la monnaie commune aux États africains francophones de l'ouest et du centre du continent, intervenue au début de cette année.

Dans ce cadre, le Bénin dispose d'une panoplie de ressources naturelles (dont la terre, les lieux touristiques, un large accès à la mer, etc.) pour susciter l'intérêt des partenaires sociaux et des investisseurs canadiens. Rien qu'en prenant le secteur du tourisme, nous pouvons gager que la cité lacustre de Ganvié, les réserves fauniques de la Pendjari et du « W » ainsi que les chutes du Tanougou, pour ne citer que celles-là, constituent des circuits parmi tant d'autres par lesquels les Canadiens et les Québécois peuvent soutenir l'économie béninoise dans un véritable partenariat.

M. Séraphin Abou est président de l'Association des Béninois et des Béninoises du Québec.

Le Dagobert tente d'améliorer son service de sécurité

«Avec 1000 clients par week-end, ce n'est pas facile de tout repérer»

QUÉBEC — Le copropriétaire du bar le plus recherché en ville, Gilles Laberge, se demande encore comment il pourrait améliorer la sécurité au Dagobert, afin de mieux déceler les fêtards qui quittent l'établissement de la Grande-Allée sans support. L'établissement a entrepris une enquête interne à la suite d'un accident qui a coûté la vie à deux étudiantes, vendredi, sur le Chemin Saint-Louis.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

« On va étudier les nouvelles techniques préventives, analyser ce drame. Mes deux portiers sont des gars aguerris et compétents. Ils appellent des taxis aux clients mal pris, s'informent auprès des amis, avertissent ou dissuadent des fêtards imprudents. Le soir de l'accident, celui qui était en devoir n'a rien senti d'anormal dans le va-et-vient. Avec une moyenne de 1000 clients par week-end, ce n'est pas facile de tout repérer », répète-t-il.

Après avoir rencontré une partie des 120 employés (dont 15 affectés à la sécurité) du célèbre bar, hier, M. Laberge a pu établir qu'un serveur de l'immense discothèque du premier étage avait vu, dans la nuit de jeudi à vendredi, les trois jeunes filles impliquées dans l'accident du Chemin Saint-Louis.

« Ce sont des habituées. Elles sont arrivées vers 2 h du matin, sont parties un peu avant 3 h et n'ont pris aucune consommation dans sa section. Mais il n'a pas suivi leurs allées et venues. Il a parlé aux filles, qui semblaient correctes. Il se rappelle d'un groupe de six ou sept personnes (âgées de 19 à 21 ans) mais n'a pas fait attention aux garçons », précise-t-il, gêné par toute cette publicité.

Sans insister sur l'itinéraire de fête du groupe d'amis intimes qui célébrait un anniversaire ce soir-là, l'homme d'affaires affirme qu'il a une idée de ce qu'ils ont fait avant de venir dans son établissement. Il a hâte de lire le rapport policier, non encore complété.

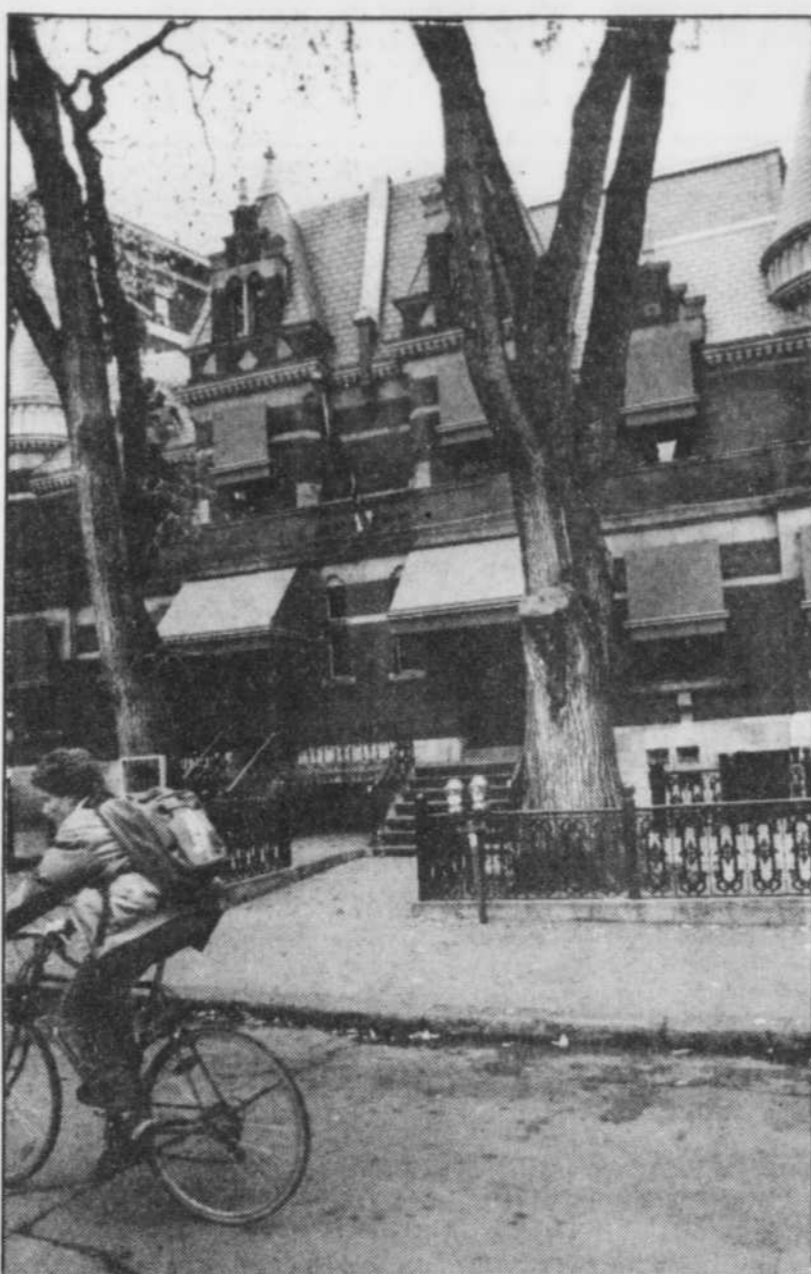
« On ne parle que du "Dag". Ça aurait pu arriver à quelqu'un qui sortait d'un show du Colisée.

On est capable d'assumer nos responsabilités mais on n'est nullement rattaché au fait qu'un gars roule à 160km/heure et fait un accident. Nos clients, âgés en moyenne entre 20 et 22 ans, prennent moins de deux consommations chacun par soir. À 4 \$ la bière, sauf le spécial du dimanche à 2.75 \$, ils n'ont pas les moyens de dépenser trop. Ils peuvent prendre autre chose que de l'alcool : une limonade, une bière .5, un Perrier. On sert beaucoup de verre d'eau à la disco et on n'insiste jamais pour que les danseurs boivent. C'est si vaste ici (deux étages) que c'est difficile de savoir où ils ont laissé leur consommation », explique le tenancier.

Selon les informations recueillies par le SOLEIL, le conducteur du véhicule accidenté, Bastien Thibault, soupçonné d'avoir conduit dangereusement et en état d'ivresse et qui sera interrogé d'ici la fin de semaine par les policiers de Sillery, aurait visité au moins un autre bar sur la rue Saint-Paul avant d'aller au « Dag ».

En tout cas, la police de Sillery est formelle: « Les jeunes n'auraient fait que passer au Dagobert. Il n'a jamais été prouvé qu'ils ont pris un coup là. La seule des trois survivants rencontrée par l'enquêteur Claude Beaulieu affirme n'avoir rien pris dans cet établissement. Quant au conducteur blessé à la tête, il souffre encore de perte de mémoire », indique le capitaine Marcel Thomassin.

À première vue, les vérifications mécaniques faites sur la petite Scirocco ne font état d'aucune défaillance. Un spécialiste en accident grave de la SQ soumettra d'ici décembre son rapport sur la vitesse probable de l'auto au moment de la tragédie. Quant au résultat du prélèvement sanguin



Le bar Le Dagobert est la plus grosse discothèque de Québec.

obtenu à l'hôpital par les policiers, il sera connu d'ici trois semaines. Tout indique que des accusations de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort seront déposées dans cette affaire.

« Il ne faudrait jamais qu'un accident comme cela arrive. Mes deux enfants connaissent les victimes. Je respecte les jeunes. Même si on est des gens de club,

on ne se fout pas du monde. Je ne blâme pas les adolescents de vouloir s'évader. Le contexte est difficile pour eux, c'est leur monde la disco. À chaque semaine, j'ai des appels de parents qui demandent qu'on laisse entrer leur fille qui n'a pas l'âge parce qu'elle n'a pas d'endroit où aller. Je refuse. Parfois, ça nuit de contrôler comme on le fait », conclut M. Laberge.

Une philosophie ésotérique guide les cadres d'un organisme fédéral

MONTRÉAL (AFP) — Une nouvelle philosophie de gestion inspirée d'un mouvement ésotérique sert à la formation de cadres d'une agence gouvernementale canadienne au Québec, a annoncé hier la radio de Radio-Canada.

Une quinzaine de cadres de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ont participé au cours des cinq dernières années à des sessions de formation dans « un futur lieu de pèlerinage du mouvement du Graal », a indiqué la radio publique.

« La direction du Québec de la SCHL se convertit à l'éco-gestion », une nouvelle philosophie prônée par le consultant Circa Inc., qui offre des sessions d'une semaine en retraite fermée, dans une auberge de Lac-Simon, à 120 km à l'ouest de Montréal, selon la radio.

« Le directeur des ressources humaines à la SCHL, Ghislain Filion, est devenu partisan de l'éco-gestion et demande à tous les cadres supérieurs de participer aux sessions », au coût de 1250 \$ par personne, sans compter les frais d'hébergement, a ajouté Radio-Canada.

« Nous nous sommes aperçus que c'était quelque chose de très intéressant et qui pouvait nous aider à évoluer », a affirmé M. Filion.

La SCHL a pour mandat

d'aider les familles canadiennes à financer l'achat de leurs maisons.

L'auberge où les conférences ont lieu appartient à un disciple du mouvement du Graal, un culte d'origine germanique qui se voue à l'étude des écrits de son prophète et qui comporte son lot de sacrements, de rites et de cérémonies, a précisé Radio-Canada.

Le président de Circa Inc., Gilles Charest, a affirmé que ses cours n'ont rien d'ésotérique.

Selon la radio, « à proximité de l'auberge, le mouvement du Graal a commencé la construction d'un temple imposant qui pourra accueillir jusqu'à 3000 pèlerins en 1997 ».

Cette annonce survient deux semaines après le drame de l'Ordre du temple solaire (OTS), qui a fait 53 morts en Suisse et au Canada.

L'OTS avait notamment recruté un certain nombre de cadres de direction de la compagnie publique Hydro-Québec à la suite de conférences données par le « gourou » Luc Jouret.

La famille Dutoit est inhumée à Genève

GENÈVE (AFP) — Antonio et Nicky Dutoit et leur enfant de trois mois, retrouvés assassinés le 6 octobre à Morin Heights, au nord de Montréal, dans une maison appartenant à des membres de l'Ordre du temple solaire, ont été inhumés hier à Genève. Une centaine de personnes ont assisté à la cérémonie religieuse. Vingt et un des 23 corps retrouvés à Cheiry (Suisse) ont été rendus aux familles, a annoncé hier la cellule de coordination de l'enquête. Une centaine de policiers sont toujours mobilisés sur cette affaire qui a fait 48 morts en Suisse. À Granges-sur-Salvan (Suisse), où l'on avait retrouvé 25 cadavres, 12 corps seulement ont pu être identifiés. Deux corps ont été rendus aux familles. Luc Jouret, le gourou de la secte, et Joseph Di Mambro, qui gérait le parc immobilier de l'Ordre, figurent parmi les morts de Granges-sur-Salvan.

NOTRE VENTE BÂT SON PLEIN

VENTE ANNIVERSAIRE!

PROFITEZ DE CES SUPER SPÉCIAUX, AINSI QUE BIEN D'AUTRES NON ANNONCÉS EN MAGASIN!

GAGNEZ une SURJETEUSE ELNA LOCK 44DE
Coupons de participation disponibles dans tous les magasins. Valeur de 729.00\$.

LAINAGES À MANTEAUX "NAVAHO"
30% laine
40% acrylique
20% polyester
10% autres fibres
150cm
Prix cour. 26,99m

19.99 m

FLANELLE À CARREAUX
100% coton, 140cm
Prix cour. 8,99m

6.99 m

VELOURS PANNÉ unis et imprimés
100% polyester, 150cm
Prix cour. jusqu'à 15,99m

à partir de 7.99 m

TISSUS D'HALLOWEEN IMPRIMÉS
100% coton, 90cm

1.99 m

PATRONS Vogue et Butterick

3 POUR 1

AUCUNE CONDITION. AUCUNE CARTE DE MEMBRE REQUISE.

PATRONS Mc CALL'S

299-399

33 1/3 DE RABAIS

UNE SÉLECTION D'ACCESSOIRES DE COUTURE

TOUS LES COTONS DÉCORATIFS

ÉPARGNEZ 20% à 75%

CHOISISSEZ PARMIS DES MILLIERS DE MÈTRES DE TISSUS DÉCORATIFS

Des milliers de mètres de tissus provenant des quatre coins du monde! Directement du manufacturier.

Prix cour. jusqu'à 36,99 m

À partir de 4.99 m

NOUS AVONS LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE STORES EN STOCK!

STORES HORIZONTALS MINI 1" EN P.V.C.

DISPONIBLE EN BLANC ET IVOIRE* SPECIAL À PARTIR DE:

2.99

IL Y A TANT DE GRANDEURS DISPONIBLES, QU'ON LES DIRAIT FAITS SUR MESURE!

SOLDE		SOLDE	
23" X 64"	2,99	36" X 64"	7,99
23" X 72"	4,99	39" X 64"	9,99
27" X 64"	5,99	39" X 72"	12,99
27" X 72"	8,99	46" X 64"	9,99
29" X 64"	5,99	47" X 64"	9,99
29" X 72"	8,99	48" X 48"	6,99
31" X 64"	6,99	60" X 64"	12,99
35" X 64"	6,99	70" X 64"	15,99
35" X 72"	8,99	72" X 64"	16,99

BEAUCOUP D'AUTRES GRANDEURS DISPONIBLES!
*Certaines grandeurs seulement.

ACHAT SPÉCIAL

ENSEMBLES DE DRAPS
Percale 50% polyester / 50% coton, 180-200 fils au pouce

À PARTIR DE

MARTEX CANNON JUMEAU

19.99

GRATUIT! SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE

SANS OBLIGATION DE VOTRE PART!
POUR LE CHOIX DE VOS DRAPERIES, STORES, COUVRE-LITS, ETC.

661-0909

NOUS GARANTISSONS TOUT MÊME VOTRE SATISFACTION!

La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR VOUS SERVIR!

Bouclair

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE:
Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 12h à 17h.

Vanier: 365, Soumande • Ste-Foy: Place Laurier (Mail Nord) • 990, De Bourgogne • Québec: Galeries de la Capitale • Lévis: 95, Route Kennedy • Beauport: 3315, rue du Carrefour • Neufchâtel: 4100, boul. de l'Auvergne • St-Romuald: 990, De la Concorde • Chicoutimi: 326, boul. Des Saguenéens • Jonquière: 3477, boul. St-François • Rimouski: 36, Montée Industrielle • Rivière-du-Loup: 276, Hôtel de Ville • Trois-Rivières: 3550, boul. des Forges • Shawinigan: 3493, boul. Royale • Victoriaville-Arthabaska: 1111, boul. Jutras Est • Sherbrooke: 3300, Portland • 430, Belvédère Sud • Drummondville: 400, boul. St-Joseph.

PROMO

M A N T E A U X

HOMMES, DAMES ET ENFANTS

C H E Z L A L I B E R T É

20%
 DE RABAIS SUR
TOUS LES MANTEAUX
 DE LAINAGE, DUVETS, IMPERS DOUBLÉS... POUR HOMMES ET DAMES
 ET SUR LA MAJORITÉ * DES VÊTEMENTS EXTÉRIEURS POUR ENFANTS,
 À PRIX COURANT, EN MAGASIN
 SAUF SUR LES MANTEAUX DE FOURRURE, LES PELISSES, AGNEAUX
 RETOURNÉS, CUIRS ET SUÈDES.

PAS DE TPS!
PAS DE TVQ!
 SUR TOUS LES MANTEAUX DE FOURRURE,
 LES PELISSES, AGNEAUX RETOURNÉS, CUIRS
 ET SUÈDES, POUR HOMMES ET DAMES
 À PRIX COURANT EN MAGASIN



QUINZAINE DE LA FOURRURE ET DES GRANDS GIBIERS

DU 23 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE AU CASINO D'EXPO QUÉBEC
 À COMPTER DE 14 H TOUTS LES JOURS

CASINO

- TABLE DE BLACK-JACK
- BACCARA
- ROUE DE FORTUNE
- ROULETTE

MISES DE 1\$ À 500\$

RENSEIGNEMENTS 1-800-463-4524

TIRAGE
 MANTEAU DE VISON "CANADA MAJESTIC"
 D'UNE VALEUR DE 6 250\$ (TAXES INCLUSES)
 8 X 2 + 4 2 - 1 =

Gérald Martin ANIMATI laliberté DE LA MOOIE

NON APPLICABLE SUR LES VENTES ANTERIEURES
 ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT - MARCHANDISE EN MAGASIN SEULEMENT

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT
 Place Charest • Place Cartier • Place Jacques-Cartier • Place Jean Lesage

laliberté
 MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

* NON APPLICABLE SUR CERTAINES MARQUES DE VÊTEMENTS
 AU RAYON DES ENFANTS.

OUVERT LE DIMANCHE DE 12 H À 17 H

LALIBERTÉ, BEAUCOUP, BEAUCOUP DE MANTEAUX!